

H  
388 w6

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 9 juillet 2001.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Mesdames et Messieurs, nous allons commencer.

Après avoir salué Monsieur le Maire honoraire, tous les Conseillers, les Lilloises et les Lillois présents, je voudrais rappeler que nous avons ce soir une séance du Conseil Municipal un peu particulière puisque, après le carnet, nous aurons une information du Conseil sur « Lille 2004 ». Nous ouvrirons l'ordre du jour particulier du Conseil après la discussion sur Lille 2004. Nous avons le plaisir d'accueillir Didier FUSILLIER qui nous présentera ce programme pour Lille.

Mais nous allons tout de suite faire l'appel.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal).

Présents : Mme AUBRY, M. BERNARD, Mmes BOCQUET, BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, DAVAL, MM. DECOCQ, DEGREVE, de SAINTIGNON, Mmes ESCANDE, FILLEUL, FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LENGLET, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mmes BAERT (pouvoir), DEMESSINE, DESWARTE (pouvoir), MM. DURAND, FALISE (pouvoir), LESERRE (pouvoir), Mme MERLIN (pouvoir), M. MOREAU (pouvoir), Mme PHEULPIN-COQUEL (pouvoir), M. SINAGRA (pouvoir).

Madame le Maire - Nous débuterons par le carnet, et comme c'est toujours le cas, en évoquant d'heureuses nouvelles et d'autres plus tristes.

Je commence par les premières puisque notre collègue Sarah PHEULPIN-COQUEL a donné naissance samedi, à un petit garçon, Nao, qui pèse 3,2 kg et mesure 52 centimètres. La mère et l'enfant se portent bien et le groupe des Verts a tenu à me dire que le père aussi !... Donc, je vous donne cette information...

Nous félicitons Sarah et nous souhaitons à Nao beaucoup de bonheur.

Comme je le disais, les carnets passent d'événements heureux à d'autres plus malheureux puisque nous avons appris le décès de Madame Denise SEGARD, le 23 juin dernier, à l'âge de 80 ans.

Baucoup, notamment vous Monsieur le Maire Honoraire, ont bien connu Madame SEGARD, et bien sûr le Groupe de l'Opposition auquel elle appartenait puisqu'elle siégeait ici en tant que Conseillère Municipale.

.../...

Elle a beaucoup travaillé à l'enseignement des langues étrangères et aux échanges internationaux. Je voudrais rappeler qu'elle est à l'origine de la création du CLARIF, le Centre d'Etude des langues pour les Ecoles d'Ingénieurs de la Catho et qu'elle a initié les premiers accords universitaires internationaux avec échanges d'étudiants dans notre ville.

Elle a été Conseillère Générale de 1981 à 1982 ; Conseillère Municipale de Lille de 1989 à 1995 ; Conseillère Régionale de 1986 à 1998.

C'était, chacun le sait, l'épouse de Monsieur Norbert SEGARD, qui fut Ministre des Télécommunications et du Commerce Extérieur de Monsieur Valéry Giscard d'ESTAING, et dont je voudrais redire ce que, je crois, chacun pense ici : c'était un homme qui faisait honneur à la politique.

Je voudrais renouveler à toute la famille de Madame SEGARD, à ses amis, à nos collègues de sa famille politique, nos sincères condoléances.

Toujours dans ce carnet, je voudrais vous informer d'un changement récent intervenu au Conseil Communal d'Hellemmes, puisque Maurice NANINI remplace Madame Virginie FRANCOIS qui, pour des raisons personnelles, n'a pas souhaité poursuivre ses fonctions d'élue.

Monsieur NANINI est retraité de Fives Cail Babcock, bien connu des Hellemmois pour son engagement dans la vie sportive locale puisqu'il est Président de l'A.S. Hellemmes, et Président délégué de l'A.S.H. Football. Inutile de dire que c'est un homme important à Hellemmes, et nous lui souhaitons de mener un travail intéressant au Conseil Communal d'Hellemmes, ce dont je ne doute pas, et en tout cas qui puisse le passionner autant que ses autres engagements.

Je voudrais vous donner quelques informations.

Tout d'abord, vous imaginez que je suis avec une particulière attention la demande que Pierre MAUROY avait faite de reconnaissance de catastrophe naturelle des inondations dont ont été victimes les habitants de Fives début décembre 2000. Pierre MAUROY avait lancé cette procédure, le rapport qui a été rendu par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières est favorable puisqu'il conclut à une remontée de la nappe phréatique imposant donc la reconnaissance de catastrophe naturelle.

Monsieur VAILLANT, Ministre de l'Intérieur, a signé il y a quelques jours ce décret de reconnaissance de catastrophe naturelle. J'espérais qu'il serait déjà publié au J.O., mais il le sera très certainement dans les jours qui viennent. Je voulais en tout cas en informer le Conseil Municipal, mais également par son intermédiaire, les habitants de Fives qui sont particulièrement concernés, sachant que nous serons amenés -Danielle POLIAUTRE nous parlera tout à l'heure de l'année de l'eau- à parler de la lutte contre les inondations. En effet, à la fois la Métropole -et Pierre MAUROY a déjà annoncé un certain nombre de décisions- et la Ville de Lille travailleront de concert pour faire en sorte de régler de manière structurelle ce problème d'inondations, même si ce ne le sera peut-être pas en quelques semaines.

J'en arrive à des éléments plus festifs, car nous avons vécu beaucoup de fêtes à Lille ces dernières semaines.

Les Fêtes de Lille, avec un grand concert sur la Grand Place ;

La Fête de la Musique, où toutes les musiques ont été entendues dans les rues et dans les différents lieux de la ville ;

.../...

Les Lilliades qui se sont déroulées du 1er au 6 juillet. Il faut d'ailleurs saluer le quartier de Fives puisque ce sont les jeunes de Fives qui, par équipes, ont gagné ces Lilliades, mais aussi saluer tous les jeunes qui ont participé à ces confrontations sportives, dans le respect des autres. Car cette année, grâce au travail qu'avait réalisé Michelle DEMESSINE et ses équipes, une fête des cultures urbaines a accompagné ces rencontres sportives.

Nous avons été nombreux à assister à ces compétitions et à nous rendre compte combien les jeunes Lillois et Lilloises –car les filles étaient plus nombreuses que d'habitude- se sont motivés pour nos Jeux Olympiques à nous, ceux de Lille, Jeux qui ont permis à des jeunes de découvrir des sports, mais surtout à des jeunes de tous les quartiers d'apprendre à se connaître autour de ces compétitions sportives.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont organisé l'ensemble de ces fêtes, bien évidemment Michelle DEMESSINE pour les Lilliades, Catherine CULLEN pour la Fête de la Musique, et Frédéric MARCHAND pour les Fêtes de Lille ; mais aussi remercier les services municipaux qui ont porté cette organisation, ainsi que l'ensemble de la logistique de ces manifestations. Ce fut un très lourd travail pendant ces mois de mai et juin, ils ont su y faire face, et je voulais les en remercier.

Je voudrais aussi informer le Conseil sur la démarche d'inscription de l'Hôtel de Ville à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Vous savez que notre Hôtel de Ville a été construit en 1925 -le beffroi ayant été terminé en 1932- sur l'œuvre de l'architecte Emile DUBUISSON. Il constitue aujourd'hui un témoignage exemplaire de la période Art Déco.

Pierre MAUROY avait demandé au Préfet dès novembre 1997 l'inscription de cet édifice à l'inventaire des Monuments Historiques. Nous avons accueilli, le 15 juin dernier, à l'Hôtel de Ville, la réunion de la Commission du Patrimoine et des Sites et, le 19 juin, Monsieur Philippe MOREAU, le conservateur régional des Monuments Historiques m'a informé que la Commission avait émis un avis favorable à l'inscription de ce site à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Nous attendons l'arrêté préfectoral officialisant cette décision.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'issue heureuse de cette procédure. Notre patrimoine historique, placé désormais sous la responsabilité de notre collègue Dominique PLANCKE, s'enrichit d'un nouvel élément prestigieux, notre magnifique Hôtel de Ville. Monsieur PLANCKE nous reparlera du patrimoine tout à l'heure, je n'insiste donc pas sur ce dossier.

Un mot pour vous dire que nous avons tous, fêté, dimanche dernier, le centenaire de la loi du 1er Juillet 1901, et je voudrais rappeler qu'avec 2500 associations dont 900 sont subventionnées par la Municipalité, Lille est l'une des Villes françaises les plus dynamiques en la matière.

Ce n'est pas étonnant puisque, à la fois l'engagement, la solidarité, le travail collectif, font partie des valeurs que portent notre Département et particulièrement notre Ville.

J'ai donc écrit aux associations pour leur dire combien nous souhaitons continuer à travailler ensemble, dans l'indépendance de chacun, mais en étant capables, dans chacun des domaines, de nous fixer des objectifs communs et de contractualiser sur le moyen terme. Il est souhaitable, en effet, que chacun sache quels sont les objectifs, sur quoi il va être évalué, et pour que nous arrivions, comme nous l'avons fait avec les Plans Locaux d'Actions, à permettre aux associations de travailler dans de meilleures conditions.

.../...

Elles font partie de nos Commissions extra-municipales, du Conseil Communal de Concertation. Marie-Thérèse ROUGERIE les « couve », si je puis dire, notamment les nouvelles, puisqu'il s'agit de continuer en permanence à aider le mouvement associatif. Vous savez que, dans quelque temps, verra le jour la Maison des Associations qui sera à la fois un lieu d'accueil, d'information, mais aussi un lieu où elles pourront disposer de moyens logistiques communs.

C'est donc pour moi l'occasion de saluer toutes les associations de la ville et de leur dire combien nous savons leur rôle irremplaçable dans tous les domaines qui sont les leurs.

Alors, pour honorer symboliquement l'ensemble des associations lilloises, j'ai souhaité que nous rendions hommage collectivement à une association lilloise quasi centenaire, l'Union Nautique de Lille, dont plusieurs représentants sont parmi nous ce soir. Ils sont jeunes, et n'étaient donc pas adhérents au démarrage de l'association... Je voudrais les saluer au nom du Conseil Municipal, et tout particulièrement leur Président, Monsieur Jean-Marc THOMA, et le plus ancien sociétaire, Monsieur Henri GRUEZ, qui est membre depuis 1946.

L'Union Nautique de Lille a été enregistrée à la Préfecture de Lille le 3 avril 1902 sous le numéro 17, et elle est aujourd'hui, après la disparition des seize premières associations enregistrées, la plus ancienne de notre Ville. Je crois que cela mérite nos applaudissements unanimes.

(applaudissements)

Et encore faudrait-il noter que l'Union Nautique est issue de la fusion du Round Club qui a été créé en 1872 avec des membres du Sport Nautique de Lille lui même fondé en 1875.

Vous voyez qu'il s'agit d'une très grande et très ancienne association. Depuis bientôt un siècle, l'Union Nautique n'a cessé d'aligner les performances dans sa discipline. Les plus récentes :

en 1999, championne de France en 4x2 couples,

le 1er juillet dernier, à nouveau 2 Nordistes ont été consacrés champions de France de double-scutt,

ce week-end même, à Vichy, médaille de bronze pour le 4x2 couples cadets, et 5ème place en finale A pour le 4x2 couples juniors.

Je vois qu'ils sont là et qu'ils se congratulent... en tout cas, nous les félicitons et je souhaiterais pouvoir remettre en votre nom à tous, à Monsieur Jean-Marc THOMA, au Président de l'Union Nautique, la Médaille d'Or de la Ville, en hommage à l'Union Nautique et en hommage à toutes les associations de la Ville de Lille.

(remise de la Médaille)

(applaudissements)

Dernier point d'information avant que nous abordions le thème de « Lille 2004 ».

Vous savez sans doute que le Ministre de l'Intérieur a fixé au 31 août prochain les désignations pour les élections sénatoriales. Nous aurons donc un Conseil Municipal extraordinaire soit à 18 h, soit à 19 h, le Préfet ne l'a pas encore fixée, mais je souhaitais vous en prévenir dès maintenant.

.../...

Nous vérifierons car il y a un doute, si les élus absents peuvent être représentés par un collègue. Je vous rappelle donc combien cette élection est importante. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 31 août à 18 ou 19 heures, nous vous tiendrons au courant de la décision du Préfet dès que nous la connaissons pour cette désignation.

C'est un Conseil qui ne devrait pas durer très longtemps, mais qui, vous l'imaginez, est tout à fait essentiel.

Voilà pour ce Carnet et ces informations générales.

Je vous propose maintenant de passer à la présentation de Lille, Capitale Culturelle 2004, et je suis heureuse d'accueillir Didier FUSILLIER qui, vous le savez, dirige l'association avec une équipe peu nombreuse, mais néanmoins extrêmement efficace. C'est l'occasion pour moi de lui rendre hommage devant l'ensemble du Conseil Municipal pour les travaux d'ores et déjà engagés, même s'il nous reste deux ans et demi pour arriver à ce rendez-vous que beaucoup attendent.

Je vais très rapidement vous redire –parce que certains l'ont déjà entendu- comment nous avons décidé de travailler sur Lille 2004, et Didier FUSILLIER nous donnera des éclairages particuliers sur la ville de Lille, sachant qu'un dossier est à la disposition de chacun, qui vous permet de voir l'ensemble des actions prévues aujourd'hui dans la ville de Lille. Inutile de vous dire que ce document a vocation à doubler, voire à tripler dans les semaines ou dans les mois qui viennent.

Je voudrais rappeler que la Ville de Lille a été désignée Capitale Culturelle Européenne en 2004 et que Pierre MAUROY a souhaité que nous constituions un comité de préfiguration comprenant à la fois des représentants du monde politique, du monde économique, et bien sûr du monde culturel, pour réfléchir à la façon dont nous allions préparer cette année 2004.

Nous souhaitons que ce soit une grande année, mais nous ne souhaitons pas que ce soit un feu d'artifice qui s'éteigne à la fin de l'année 2004. C'est la raison pour laquelle nous avons réfléchi à la façon dont nous pourrions en 2004 franchir une étape supplémentaire dans l'accès de tous à la culture, dans la création, dans la valorisation de toutes les cultures, dans la mise en place de nouveaux lieux culturels pour notre ville, pour la métropole, et pour la région, afin que nous montions tranquillement jusqu'à cette année, mais que nous restions à ce haut niveau vis-à-vis de la Culture.

C'est sans doute un moyen de plus de faire reconnaître la Ville de Lille sur le plan national et sur le plan international, mais c'est aussi, je pense que nous en sommes convaincus, l'accès de toute la population à l'émotion, à la culture.

C'est aussi pour tous, s'ils le souhaitent, la capacité de s'engager dans un certain nombre d'actions culturelles que nous présenterons. Et, nous le savons tous, la culture, c'est sans doute un moyen de mieux se connaître, tous avec nos différences, et peut-être de mieux vivre ensemble dans notre ville.

C'est autour de ces idées-là que nous avons travaillé.

En effet, il fallait éviter que des initiatives partent dans tous les sens, et il fallait que cette année s'engage autour d'axes précis, forts, qui permettent à chacun, depuis nos grandes Institutions, l'Orchestre National de Lille, le Théâtre du Nord, le Palais des Beaux-Arts, le Prato, le Grand Bleu, et bien d'autres, jusqu'à ce qui fait notre culture forte, je pense aussi bien au théâtre de rue, aux musiques populaires, à l'accordéon, aux cultures urbaines sous toutes leurs formes, le rap, le hip hop, la techno, le graphe, etc... bref, puissent se sentir présents dans la ville, et puissent, lors de l'année 2004, être reconnus pour ce qu'ils sont.

.../...

Nous avons pensé, avec Pierre MAUROY, et il en a décidé ainsi dès le départ, que cette année de la Culture ne pouvait pas ne concerner que Lille. Nous sommes dans une grande métropole, et il faut donc que ce soit une année culturelle pour l'ensemble de la métropole, même si c'est la ville de Lille qui a été retenue puisque c'est ainsi que fonctionne l'Union Européenne. Mais au-delà même de la métropole, nous avons souhaité associer la région, et même l'euro-région, et aujourd'hui, dans le conseil d'administration de Lille 2004, les Bourgmestres de Tournai et de Courtrai sont présents. Par ailleurs, nous travaillons activement avec les élus de Bruges, puisque Bruges est Capitale Culturelle en 2002, et aussi avec les Elus de Bruxelles.

Après avoir mené ce travail en commun, nous avons décidé de travailler autour de deux grands thèmes, à la fois les couleurs et ce que nous avons appelé les anneaux de vitesse.

Les couleurs, Didier en parlera dans quelques instants, ce sont à la fois les couleurs de la ville, mais c'est aussi un petit clin d'œil à tous ceux qui voient le Nord, ou qui voyaient la ville de Lille -parce que Pierre MAUROY a fait en sorte qu'on ne la voie plus comme cela- en gris, noir et blanc. Nous voulions leur rappeler que Lille -on le voit dans le cœur de la ville aujourd'hui- avec la Flandre, la Renaissance flamande, est une ville colorée, avec des couleurs pastels.

Nous voulions aussi leur rappeler que les couleurs, ce sont l'ensemble des communautés qui viennent et qui sont toujours venues sur notre terre d'un peu partout dans le monde et qui forment aujourd'hui la communauté lilloise.

Les couleurs, après celles du métissage, ce sont aussi celles du tissage par exemple, c'est-à-dire de la culture industrielle.

Nous nous sommes bien retrouvés dans ce thème des couleurs et un grand nombre d'expositions passant des couleurs de la ville industrielle aux couleurs de Rubens au Palais des Beaux-Arts, jusqu'aux nouvelles images du XXIème siècle, montreront l'importance des couleurs de la ville.

Les couleurs de la fête aussi.

L'année 2004 sera l'occasion de faire beaucoup la fête. Nous démarrerons à la Saint Nicolas avec un grand bal blanc, et puis nous aurons -Didier FUSILLIER nous en parlera dans un instant- de nombreuses fêtes, des arts de la rue, le cirque, les parades et les géants, les fanfares, mais aussi les carillons, les harmonies, tout ce qui fait la culture du Nord et la culture de notre ville, plus bien sûr des fêtes d'aujourd'hui que les jeunes portent très bien et qui seront aussi au goût du jour.

Le deuxième thème que nous avons retenu, c'est celui des anneaux de vitesse. Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie que, pour être bien, finalement, aujourd'hui, dans sa vie, il faut à la fois bien connaître son passé, ses racines, -et nous essaierons de faire revivre notre passé artistique, les fêtes d'hier comme celles d'aujourd'hui- mais nous devons aussi être bien dans notre présent, c'est-à-dire être capables de circuler au sein même de notre environnement.

On vous dira tout à l'heure que nous pourrons aller à Malo, la plage de Dunkerque, qui pour l'année 2004, sera la plage de Lille ; comme dans le parc de la Deûle, où nous trouverons à partir de transports mis à disposition par la S.N.C.F., rapides et nombreux pendant le week-end, un certain nombre d'attractions et de fêtes, qui nous permettront de circuler plus vite au cœur même de la métropole et de la région.

.../...

Deuxièmement, nous savons bien que nous sommes encore une ville cloisonnée et qu'il faut aussi que nous soyons capables de circuler dans la ville, d'aller d'un quartier à l'autre pour assister à un spectacle de cirque, de danse, d'accordéon, ou de hip hop.

C'est cette circulation que nous voulons entraîner et qui, bien sûr, sera portée par tous ceux qui participeront.

Mais les anneaux de vitesse, cela veut aussi dire que nous devons être une ville ouverte sur le monde, et nous inviterons donc le monde à Lille, avec par exemple une semaine consacrée à New York, à Shanghai, à Barcelone, avec une ville qui va se transformer. Nous sortirons de la gare et nous serons à Shanghai, aussi bien dans le pavage de la rue que dans les spectacles qui seront présentés, ou la cuisine, car je n'oublie pas la gastronomie bien évidemment dans la culture.

Les anneaux de vitesse, c'est aussi être capable de se projeter dans l'avenir, et là, Didier FUSILLIER nous prépare avec son équipe quelques expositions un peu folles, dont il nous parlera, sur les robots, ou les voitures extraordinaires.

Un dernier mot, et je lui laisse la parole, pour dire que nous n'avons pas souhaité que nos grandes Institutions qui préparent toutes des programmes spéciaux pour l'année 2004, mais aussi l'ensemble des associations culturelles, l'ensemble des habitants, et je pense notamment aux jeunes des écoles, aux centres sociaux, aux maisons de quartier, je pense à tous ceux qui veulent s'investir, nous souhaitons qu'ils puissent le faire, mais non pas qu'ils s'arrêtent en l'année 2004.

Nous souhaitons en fait autour de ces thèmes des couleurs et des anneaux de vitesse, et autour d'un certain nombre d'investissements que nous allons réaliser dans la ville, qu'il y ait un nouvel art de vivre dans notre ville. Une ville où chacun peut avoir plus accès à l'émotion, où la création trouve toute sa place, sous toutes ses formes, mais aussi où nous arrivons à mieux vivre ensemble.

C'est la raison pour laquelle Didier FUSILLIER -il faut rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire en fait à Didier ce qui est à Didier- a inventé ces concepts dont nous commençons à beaucoup parler de « Maisons Folies », une à Wazemmes, une à Moulins, une à Fives. Ce sont des maisons qui seront gérées par les habitants ou par des associations, qui seront à la fois un lieu de spectacle géré par les associations culturelles, qui programmeront elles-mêmes les spectacles. Nous passerons du théâtre à un concert de rap, ou un concert de musique populaire, mais il y aura aussi une salle des fêtes gérée par les habitants où on pourra fêter un mariage, où une association pourra organiser une fête, des cuisines, des jardins, et même, puisqu'à Wazemmes les habitants l'ont souhaité, un hammam qui côtoiera des ateliers d'artistes et une salle d'exposition.

Je n'oublie pas les jeunes qui nous demandent avec juste raison d'avoir des lieux où ils puissent à la fois écrire, répéter des musiques qui font un peu plus de bruit, et qui nécessitent des locaux particuliers, je pense au rap, au hip hop, mais je pense aussi à des ateliers vidéo ou autres, sur lesquels nous sommes en train de travailler.

Ces Maisons Folies ont donc pour vocation à être des lieux qui pourront évoluer, et qui seront gérées par les habitants eux-mêmes. C'est une nouvelle forme d'établissements culturels qui me paraît tout à fait intéressant, surtout quand on sait qu'un grand chorégraphe comme Bilty Jones viendra travailler à la Maison folie à Wazemmes avec les habitants et tous ceux qui souhaiteront y travailler.

Le deuxième projet très important -et j'en terminerai là- est celui de l'aménagement de ce que nous appelons maintenant les « promenades » que nous avons au départ appelées les « rambblas », en référence à l'occupation espagnole. Il s'agit d'introduire ce que savent si bien faire les Espagnols, mais aussi les Nordistes -je pense à la Norvège ou à la Suède- : avoir des grandes ave-

.../...

nues qui, le dimanche pour le moins, et le soir, sont coupées à la circulation, permettant ainsi de se rencontrer, vivre, s'amuser, avec des animations multiples et diverses.

Nous allons donc à Lille, comme à Roubaix, à Tourcoing, à Villeneuve d'Ascq, et ceci grâce à la Communauté Urbaine, organiser, de la gare Lille Europe en passant par la gare Lille Flandres, la rue Faidherbe jusqu'au quai du Wault, une promenade qui sera animée, qui poursuivra son activité par la suite, et qui nous permettra de vivre sur un rythme assez fou si j'en juge par les créations qui vont arriver dans ces lieux.

Un mot pour dire que, dans ce domaine –et je voudrais en remercier Pierre MAUROY- la Communauté Urbaine nous accompagnera très fortement puisque, vendredi, sur la présentation de son Président, Pierre MAUROY, elle a voté à l'unanimité pour une aide de 100 M.F. à l'Association Lille 2004 et 90 M.F. à l'investissement.

De la même manière, pour que vous le sachiez, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais interviendront à hauteur de 40 et 20 M.F. ; la Région Nord/Pas-de-Calais à hauteur de 70 M.F.

Nous avons demandé à l'Etat une aide de 90 M.F., et nous faisons actuellement avec Didier FUSILLIER le tour d'un grand nombre d'entreprises pour que des mécènes puissent nous accompagner.

Vous avez vu que la S.N.C.F. nous a déjà rejoints, et nous avons beaucoup de réponses positives par rapport à une année qui s'avère exceptionnelle.

Un dernier mot avant de rentrer dans le détail des propositions pour vous dire que cette année ne sera véritablement réussie que si l'ensemble de la ville participe à « Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture ». Je parle de la ville puisque nous sommes au Conseil Municipal de Lille, mais je pourrais parler de la métropole. Nous allons faire en sorte que non seulement le créateur, dans son domaine, le plus modeste soit-il, l'association culturelle la plus modeste soit-elle, mais aussi les écoles, les collèges, les lycées et tous ceux qui le souhaitent, puissent participer autour des grands thèmes que nous aurons définis à Lille Capitale Culturelle 2004.

Il y aura une programmation annoncée, il y aura ces fêtes dont je parle, mais il y aura surtout ce que nous serons capables, ensemble, de porter, pour que nous puissions mieux vivre ensemble et peut-être de manière un peu plus festive, et pour beaucoup, en ayant accès à une culture qui leur paraît aujourd'hui bien lointaine dans notre ville.

Voilà l'objectif de Lille 2004. Vous voyez que c'est un enjeu formidable pour nous tous, et je suis convaincue que de nombreux Lilloises et Lillois –d'ailleurs nous avons des centaines de propositions aujourd'hui- auront à cœur de s'inscrire dans ce programme et de faire de cette année une grande fête.

Alors, Didier, pour l'ensemble des éléments et donner de la couleur à tout cela...

M. FUSILLIER - Merci.

C'est toujours impressionnant d'intervenir dans cette vaste salle, qui est très belle.

Mesdames, Messieurs, en effet, le projet qui nous attend est un vaste, grand, et magnifique projet. Enfin, nous l'espérons. C'est un événement rare en France. Seule Paris, en 1989, a été Capitale Européenne de la Culture. C'était le bicentenaire de la Révolution. On en a peu entendu parler. Il y a eu Avignon en 2000, mais c'était avec neuf autres villes d'Europe, donc un projet un peu infé-

.../...

rieur à celui que nous présentons. Il n'y aura pas d'autres villes françaises après Lille pendant treize ans. Cela montre le caractère exceptionnel de l'organisation de cet événement.

Nous avons étudié les autres et nous avons constaté que des villes comme Glasgow ou Anvers avaient pu faire en sorte de créer un véritable électrochoc, de changer en profondeur l'image de leur ville, mais aussi la façon d'être de leurs habitants, et de profiter de cet événement pour un véritable boum économique qui se poursuit encore.

C'est un événement multipolaire, un événement qui a différents aspects. Effectivement, l'idée que nous avons depuis le début, et je crois, qui enthousiasme beaucoup, c'est l'idée d'imaginer un nouvel art de vivre pour le XXIème siècle dans les grandes métropoles.

C'est un programme qui intéresse les arts principaux, le théâtre, la danse, l'opéra, mais aussi les jardins, l'art culinaire... bref, tout ce qui rassemble.

Finalement, on se rend compte en étudiant cela que la culture est partout, que l'art est partout, et que c'est ce qui nous aide à vivre, ce qui nous aide à vivre mieux.

L'idée est donc, à travers ce que Madame le Maire vient de dire, à travers les deux grands piliers que sont les fêtes et les couleurs -je reviendrai sur les anneaux de vitesse- de faire en sorte que quand on est à Lille, on ne soit pas à Rome, ni à Milan, ni à Helsinki, mais bien à Lille. C'est quelque chose de très important pour nous. Vous l'avez vous-mêmes déjà éprouvé... moi-même je suis né dans le Nord, j'y ai passé toute ma jeunesse, et souvent quand on voyage, on vous dit : ah ! vous êtes du Nord, là-bas, on sait faire la fête !

C'est donc le premier objectif que nous avons poursuivi, imaginer non pas un feu d'artifice puisque l'idée n'est pas de faire quelque chose de formidable qui retomberait aussitôt en 2005, mais au contraire de bâtir, de pérenniser les grandes actions que nous allons mettre en place.

Néanmoins, c'est de commencer par la fête.

D'où l'idée de commencer par la grande fête du Nord qui s'est un peu perdue au fil des temps, mais qui reste très vivace en Hollande, en Belgique, la Saint Nicolas, le 6 décembre 2003. Cela tombe bien, c'est un samedi ! L'idée est de commencer avec l'Orchestre de Lille. Quasiment aux mêmes dates, ce sera le bicentenaire de la naissance de Berlioz, et donc nous aurons gare du Nord, mais aussi à Waterloo station et à Bruxelles midi, là d'où partent les trois trains à grande vitesse qui viennent vers Lille, la Cantate aux chemins de fer... pardonnez-moi de vous donner quelques exemples...

Madame le Maire - Vous allez chanter ?...

M. FUSILLIER - Non, je ne vais pas chanter, mais vous donner quelques exemples pour émailler le propos... Cette cantate a été créée par Berlioz pour l'inauguration de la gare du Nord à Paris.

Trois formations, une anglaise, une française et une belge, joueront dans leur pays et viendront à Lille pour donner cette œuvre ensemble.

Ensuite, sur la grande rambla de Lille, nous aurons un grand bal blanc. Nous demandons à tout le monde de venir habillé en blanc, et sur chacun nous projeterons des couleurs, dans toutes les rues de la ville, les couleurs qui seront les couleurs de Lille 2004, donc nous deviendrons des écrans. Aux personnes qui ne seront pas en blanc, nous donnerons une tunique pour qu'elles soient comme tout le monde, et ensuite, pendant toute la nuit, dans les gares, dans les salles, dans

.../...

toutes les villes de la région Nord/Pas-de-Calais et évidemment à Lille, nous donnerons des bals jusqu'au petit matin.

Cela vous donne l'idée du départ, l'ambiance que nous voulons créer dès le départ de cette grande manifestation, en sachant que les fêtes, c'est aussi un patrimoine à découvrir, mais également -c'est le cas de Rubens avec une grande exposition- la création.

La création, c'est aujourd'hui un mouvement qui est très fort à Lille. Ce sont les graphes qui peignent dans l'Europe toute entière, que nous avons rencontrés à de multiples reprises, qui témoignent de la vitalité de la jeunesse lilloise, et qui seront associés dans ces grands mouvements que nous verrons poindre dans la ville même.

Ce sont aussi, bien évidemment, nos traditions festives de l'art vivant. C'est le festival de l'accordéon, et Dieu sait si à Wazemmes, cette musique est imprégnée dans les pores de nos corps quand ils sont en fête, et c'est évidemment beaucoup de choses à vivre.

Ce grand thème de la fête ira jusqu'au carnaval de Dunkerque début mars. Tous les grands carnivals de notre région Nord/Pas-de-Calais, et même de la Belgique, seront associés directement à cette ambiance.

Au-delà d'un grand programme, il y a déjà une trentaine d'expositions, de nombreux spectacles qui sont déjà instruits aujourd'hui et quasiment programmés, nous aurons le grand thème de la mobilité, de la modernité de Lille, des anneaux de vitesse.

En deux mots, il s'agit de concevoir le territoire en terme de temps, et non plus en terme de distance kilométrique. Pourquoi ? parce que Lille est aujourd'hui dans le monde une des seules villes à permettre à des voyageurs de prendre soit un métro automatique, soit un tramway, soit un train à grande vitesse. Dans le même temps, 30 minutes, on peut aller de Lille à Tourcoing ou à Roubaix, mais on peut également aller sur la côte, à la plage ou à Bruxelles.

Evidemment, dans cette perspective que nous travaillons avec la S.N.C.F. pour qu'il y ait des trains fantastiques, pour que les tout nouveaux trains soient chez nous avant tout le monde, que les gares soient transformées, il y a l'idée de la création d'une gare à Lille sud qui serait une station des nouveaux sports, où on pratiquerait des sports que l'on ne pratique nulle part ailleurs en Europe. Ce serait aussi l'occasion de partir vers les grands parcs, vers le Parc de la Deûle qui va être réaménagé pour l'occasion.

Et ces grandes gares supporteront aussi des décors, des métamorphoses, etc...

Les anneaux de vitesse, c'est bien cette idée de la mobilité et de l'accès à beaucoup de choses.

Nous avons imaginé créer des promenades. Ce sera par exemple Shanghai, la rue de Nankin. Imaginez que vous soyez rue Faidherbe, que vous sortiez de Lille Flandres et que vous soyez à Shanghai...

Voilà ce qu'est une rambla aujourd'hui pour nous, des grands décors, une dizaine dans l'année qui dureront à peu près trois semaines et qui vont permettre aux visiteurs, mais aussi aux Lillois de voyager en restant dans leur ville.

Evidemment, en dessous, vous aurez de la cuisine, des parfums, des concerts, des animations qui vont mettre vraiment la ville en fête.

.../...

Pour nous, c'est aussi l'idée de travailler sur des rythmes qui ne sont pas des rythmes traditionnels. C'est l'occasion, par exemple avec l'Or Bleu, les Concerts du Crépuscule, sur la Grand Place de Lille ou sur la Place du Théâtre, de donner des concerts au crépuscule.

Le crépuscule, c'est intéressant parce que c'est donner des concerts une heure avant le coucher du soleil, 16 heures en hiver, 22 heures en été. On ne regarde plus sa montre, mais le ciel.

Pour nous, c'est très important, parce que c'est un projet qui dure une année complète. Et donc, ces concerts qui seront gratuits –il y aura énormément de choses gratuites durant l'année 2004- seront l'occasion de danser le tango, de découvrir les musiques nouvelles... bref, d'être dans une atmosphère empreinte de la modernité et des traditions que nous voulons défendre.

Ce sera aussi l'occasion de transformer les gares. Par exemple, métamorphoser Lille-Flandres avec des écrans en temps direct, des images projetées qui vont tonifier la ville, le fait d'être dans la rue étant un spectacle en soi.

Autre idée : Lille-Flandres qui passerait en six ou sept minutes par toutes ces couleurs. Nous avons travaillé avec E.D.F. qui nous dit : nous ne l'avons jamais fait, mais nous sommes capables de le faire, même en plein jour.

Vous imaginez le choc des visiteurs, des gens qui vont venir à Lille-Flandres et qui vont voir ce spectacle. Ce sera évidemment très tonique.

Nous avons également cette idée du jardin des brumes. C'est un projet qui est en discussion mais auquel nous tenons beaucoup parce qu'il est très poétique, où les enfants disparaissent dans la brume, et ressurgissent sur des monticules. On peut par exemple imaginer cela au square Foch ou devant le quai du Wault.

Nous allons avoir comme cela beaucoup d'atmosphères qui vont être très toniques.

Le troisième grand thème est celui des mondes parallèles. C'est l'idée de s'ouvrir au monde, faire en sorte aussi que le plus de visiteurs possible viennent à Lille, de tous les pays. Les mondes parallèles, c'est l'idée du futur antérieur, tout ce dont on rêvait dans les années 50, qui ne s'est pas forcément produit en l'an 2000, et de tout ce qu'on imagine pour le futur.

Une grande exposition sur les robots, la plus grande jamais organisée, 1.500 robots réunis à Lille ;

Les voitures extraordinaires, des prototypes, par exemple une Simca de 1932 qui était un petit hélicoptère individuel.

Tout cela va être rassemblé à Lille. Il y aura aussi les premières images numériques analogiques avec New York... bref, de grandes expositions, et aussi la présence de grands créateurs qui travailleraient sur l'idée de ces mondes qu'on croise.

Le métro va être, dans ce cadre-là, un formidable outil. On sortira du métro pour entrer dans une atmosphère, on la quittera pour en entrer dans une autre...

Les mondes parallèles, c'est l'idée du futur, de la modernité de Lille qui nous attend.

Tout cela ne se fera pas sans un grand partenariat. Chaque école, chaque collège, chaque lycée, ainsi que les universités, devraient être touchés directement dans les lieux mêmes où se

.../...

donne l'enseignement par des Maisons folies, Madame le Maire en parlait tout à l'heure. Il est clair que ces Maisons Folies sont un grand projet de Lille.

Il y aura aussi toutes les associations, tous ceux qui voudront prendre ce projet à bras-le-corps.

Notre idée est de travailler dans les parcs. Il y a l'idée du « grand parc des amoureux ». Si vous le permettez, je le garde encore un peu parce que c'est un projet magnifique, mais je crois que ce sera très joyeux de se promener dans ces parcs...

Ensuite, ce sera aussi la participation de tous les quartiers des villes associées, avec le cirque à Lomme, un grand projet ferroviaire à Hellemmes, à Wazemmes la Maison Folie de l'usine Leclerc qui est une ancienne filature de lin et une vraie merveille architecturale.

Les Maisons Folies sont une occasion pour les habitants de se réunir, de cultiver un jardin, de manger ensemble, de faire du cinéma ensemble, d'avoir une petite bibliothèque, mais aussi l'occasion pour les artistes de présenter leurs œuvres, et de boire une bière qu'on ne boit nulle part ailleurs, donc des endroits de convivialité, mais qui sont l'expression de la culture de demain.

A Moulins, il y aura la brasserie des 3 moulins qui est un endroit splendide.

A Lille-Sud, la Gare des nouveaux sports sera l'un des éléments centraux du dispositif.

Le Barnum qui sera juste devant la Porte des Postes. C'est un ensemble de chapiteaux qui, pendant tout le printemps et l'été, va accueillir de nombreux spectacles de musique, de cirque, ce sera le centre nerveux parce que cela a été une volonté très fortement affirmée par Madame le Maire et Monsieur MAUROY de dire : il ne doit pas y avoir que le centre, il faut absolument que nous soyons imprégnés de la culture de nos quartiers.

Le centre nerveux de Lille 2004 sera donc là avec toutes les cuisines du monde. On pourra manger pendant deux ou trois mois tout ce que le monde entier compte de curiosités.

Fives sera la capitale du tango. Toute la culture tango sera réunie là.

Ce sera aussi évidemment énormément d'activités qui auront lieu pendant toute l'année et qui devront se pérenniser.

Cette volonté que nous avons de travailler avec le plus de monde possible s'incarne évidemment dans les relais que nous allons mettre en place dès 2002 dans les comités 2004 qui peuvent être constitués à partir de quartiers, à partir d'écoles, et qui doivent faire remonter vers notre équipe, qui n'est pas nombreuse, qui ne peut pas tout faire, les projets.

Il faudra boucler ces projets relativement tôt, sinon nous ne serons pas prêts. Cela a été le problème de beaucoup de capitales européennes qui n'étaient pas prêtes à temps. C'est pour cela qu'il faudra très tôt, d'ici un an, connaître l'ampleur du projet, et faire en sorte de n'oublier personne, en sachant qu'il faut que nous ayons une ligne claire, sinon nous n'aurons qu'un grand catalogue de propositions dans lequel personne ne pourra se reconnaître.

Pour terminer, je dirai qu'il y a eu énormément de propositions de communication. Nous avons une jeune équipe de Bruxelles qui nous a proposé quelque chose qui a recueilli l'unanimité, j'espère que ce sera le cas auprès de vous. C'est l'idée de travailler sur une rythmique où Lille qui est composée de trois l, d'un i et d'un e, puisse donner l'idée d'une dynamique qu'il faut imaginer sur les T.G.V.,

.../...

sur des supports de communication. Ce sont des choses qui se lisent très bien et qui vont très vite, dans lesquelles on peut mettre Shanghai ou les autres villes partenaires, Dunkerque, Boulogne, Villeneuve d'Ascq...

Nous avons aussi souhaité qu'il y ait un petit personnage, et comme nous sommes dans les anneaux de vitesse, raconter un conte d'enfants, c'est toujours agréable. Nous sommes donc partis sur les bottes de 7 lieues du Petit Poucet et du Chat Botté, pour dire : venez à Lille, chaussez vos bottes de 7 lieues et franchissez les montagnes.

Voilà l'idée que nous avons, il faut encore la travailler, mais cette botte est aussi le signe de Lille puisque c'est la grande tour du formidable quartier d'Euralille qui est aussi l'emblème du nouveau Lille, cette tour qui est reproduite dans le monde entier aujourd'hui comme un exemple d'architecture. Je sais que les gamins l'appellent « le flipper », « la botte de ski », mais quand on la regarde bien, c'est vraiment le « L » de Lille. Donc, cette petite botte incarne ce « L » qu'on voit en descendant du train.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire - Vous voyez que ce logo résume vraiment tout ce qu'a présenté Didier FUSILLIER : l'humanité, la poésie de la botte, la modernité de la signature. Je crois qu'on est vraiment en plein 2004.

Qui souhaite intervenir ?

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, bravo. Mais plus que bravo, cet homme est dangereux, Madame, il faut l'arrêter ... Non seulement, il nous fait rêver mais en plus il veut nous changer la vie ... Un nouvel art de vivre.

Dois-je vous dire sérieusement que, au fur et à mesure des réunions d'information et des auditions de Didier FUSILLIER, notre groupe et nos collègues sommes rentrés de plus en plus dans ce qui, au départ, très sincèrement, nous apparaissait comme un inventaire à la Prévert, sympathique, quelquefois peut-être un peu « onéreux ».

Aujourd'hui, d'une façon très brève, je voudrais vous dire, Madame le Maire, ainsi qu'aux collègues et qu'à Didier FUSILLIER, que ce qui nous semble le plus passionnant, c'est justement son concept, ce nouvel art de vivre.

Nous croyons effectivement que Lille 2004 peut être ce déclencheur d'un nouvel art de vivre à tous points de vue. Notre façon de vivre la culture, notre façon de vivre la ville et ses contradictions, notre façon de vivre ensemble qui est tout de même l'essentiel, notre nouvelle identité, etc ...

Nous avons bien noté encore aujourd'hui dans l'intervention de Didier FUSILLIER ce souci de la pérennisation, et vous-même, Madame, vous l'avez dit d'ailleurs.

Entre l'éphémère et le pérenne, si Lille 2004 fait le choix du pérenne et qu'il gagne ce pari du nouvel art de vivre, alors, effectivement, Lille 2004 peut être un formidable déclencheur et il est vrai que ce ne sera plus avant 13 ans que nous aurons une telle occasion de changer les choses. Après tout, s'il y a des poètes qui essaient de faire rêver, il y a aussi des politiques. Nous sommes d'ailleurs un peu des poètes quelquefois.

.../...

Il est difficile, je vous l'accorde, de conjuguer l'harmonie du poète et les nécessités du financier, mais tout de même.

Ce nouvel art de vivre passe, Didier FUSILLIER l'a bien compris, il l'a évoqué, par un changement de comportement, changement de comportement individuel, changement de comportement collectif.

Il faut encourager ce changement de comportement par beaucoup d'adhésion. Il n'y a pas de changement de comportement sans adhésion, adhésion de nos populations, de nos habitants et de nos élus.

Pour cette adhésion, Madame le Maire, là, je m'adresse à vous, responsable de notre ville, suscitez au maximum l'adhésion des Lillois, suscitez au maximum l'adhésion de vos élus, y compris de vos élus de l'Opposition, tous ne peuvent pas aller à Lille 2004, les règles terribles que j'ai déjà évoquées de la représentation proportionnelle nous frustrent beaucoup, c'est la vie.

En tout cas, comptez sur nous et n'hésitez pas à faire appel à notre sens de cette magnifique aventure que nous soutenons, que nous avons soutenue vendredi à la Communauté Urbaine. Cette fois, nous sommes à Lille et pour conclure nous sommes d'abord à Lille et nous sommes fiers de cette opération Lille 2004.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Monsieur DECOCQ.

On peut l'applaudir effectivement.

(applaudissements)

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Si j'entends dire que notre ami Didier FUSILLIER est dangereux, c'est parce que l'homme qu'on vient d'applaudir avait peur d'inventer de nouveaux mots, il ne s'agissait pas de dangereux mais de « dérangeux », qui vient de déranger.

Il est vrai qu'il nous dérange puisqu'il fait rêver et qu'il propose de changer la vie. Mais c'est peut-être bien d'être dérangé.

Ensuite, ce qui plaît et ce qui emporte l'adhésion totale des Communistes à l'ensemble de l'exposé, c'est la cohabitation constante dans les thèmes et dans les sujets de réalisation entre deux termes qui me sont chers : liberté et égalité.

Liberté parce que les thèmes dans leur énoncé et leur concept ouvrent à tous, quelle que soit la couleur, quel que soit le son.

Et égalité parce qu'on veille à ce qu'il n'y ait pas un Lille en fête et une autre partie de Lille qui n'y soit pas.

C'est vers cette adhésion que nous allons. Nous pensons, comme Madame le Maire l'a dit dans son propos introductif, que la culture, ce n'est pas seulement un supplément à quelque chose. C'est un élément qui permet de modifier des comportements culturels.

Avoir cette volonté et veiller à ce qu'elle perdure modifient aussi les attitudes. Les attitudes qui, dans la ville, peuvent être substituées, par exemple, les éléments de violence ou les volontés guerrières à celles de recherche d'harmonie, à la recherche d'intelligence pour comprendre l'autre

.../...

et faire en sorte que les réponses puissent émerger, y compris dans le domaine social, voire des confrontations raciales qui ne sont jamais exprimées, sauf parfois ici dans cette enceinte par un groupe minoritaire non républicain, qu'il y a la possibilité de vivre en étant différent et d'avoir des rêves, ne fussent-ils pas en commun, de pouvoir en tout cas les réaliser dans leur pluriel.

C'est ce à quoi nous engage Lille 2004 et c'est pourquoi les élus communistes partagent complètement ce projet.

(applaudissements)

Madame le Maire - Madame VERBRUGGHE.

Mme VERBRUGGHE - Je vais peut-être moins soulever l'enthousiasme ...

Je voudrais faire deux remarques rapides, Madame le Maire, qui rejoignent celles qui viennent d'être faites par Monsieur DECOCQ.

Première remarque. Si nous voulons l'appropriation de tous les Lillois de Lille, capitale européenne de la culture, nous pensons qu'il faut, dès le départ, associer la population aux projets initiés dans les quartiers, bien sûr, mais aussi à la globalité de la manifestation pour ne pas créer à nouveau de l'exclusion, dans une formule que je ne connais pas aujourd'hui puisque Monsieur FUSILLIER n'en a pas parlé mais qui reste à décliner.

Deuxième remarque. Pour ancrer Lille comme capitale culturelle, ce ne sera pas la juxtaposition d'un maximum d'activités qui en fera un événement durable mais bien la qualification des projets et des acteurs pour les inscrire dans le temps et les maintenir dans un avenir dynamique.

A ces conditions, Lille, capitale culturelle, ne sera pas qu'un événement mais une opération qui doit faire de Lille une ville incontournable en matière de culture, pour tous et avec tous, en 2004 mais aussi bien au-delà.

Madame le Maire - Nous ne pouvons qu'avoir le même enthousiasme.

Gilles PARGNEAUX.

M. PARGNEAUX - Madame le Maire, quelques mots enthousiastes, au nom de la Commune d'Hellemmes.

Nous nous sommes inscrits, bien évidemment, et depuis longtemps maintenant, dans la préparation de Lille-Hellemmes 2004, capitale européenne de la culture. Avec mes collègues du Conseil Communal, nous avons, le 27 juin dernier, reçu Didier FUSILLIER et son équipe et nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de concepts et de principes.

Didier FUSILLIER a indiqué dans son propos le thème du ferroviaire pour la commune d'Hellemmes. En effet, nous nous sommes dit que le plus grand dénominateur commun aux Hellemmoises et aux Hellemmois était certainement le rail, la S.N.C.F., le ferroviaire.

C'est au début du siècle que, sur le territoire de Fives mais aussi d'Hellemmes, au sein des établissements de Fives Cail, qu'il y a eu la construction des premières machines à vapeur en France.

C'est aujourd'hui au sein des ateliers S.N.C.F. d'Hellemmes que sont réparés les T.G.V. Récemment, l'ancien T.G.V. Atlantique a été reformaté, non seulement à Hellemmes mais aussi à Bischheim, près de Strasbourg, pour devenir le T.G.V. Méditerranée.

.../...

Nous nous sommes donc dit qu'il fallait que Hellemmes soit pleinement partie prenante sur ce thème festif qu'est le rail, non seulement dans le cadre d'une animation permanente pérenne à partir de 2004, mais aussi dans le cadre d'un moment festif, là aussi à partir de 2004 tout au long du siècle qui démarrera à compter de 2004.

Nous sommes grâce à vous, Madame le Maire de Lille, mais aussi par l'intermédiaire des responsables de la S.N.C.F. et en relation avec Didier FUSILLIER, en pourparlers, en négociations pour que nous puissions, dans le cadre de cette volonté originale que nous souhaitons concernant le ferroviaire, avoir ce lieu culturel, avec un contenu permanent pour les années à venir.

Il est encore trop tôt pour donner le détail de ce que seront, sur le fond, ces actions permanentes. L'aide que vous nous apportez, Madame le Maire, dans le cadre de vos connaissances nationales, en relation avec le monde ferroviaire, permettra à Hellemmes d'être pleinement partie prenante de ce grand événement qu'est Lille 2004, capitale européenne de la culture.

Merci encore.

Madame le Maire - Merci, Monsieur le Maire.

Pierre MAUROY, pour redonner le sens de la Métropole.

M. MAUROY - Madame le Maire, je voudrais simplement dire quelques mots.

Avec une ferveur que vous avez partagée, je me suis associé au lancement de Lille 2004. Il est vrai que lorsque Monsieur FUSILLIER nous a présenté projets sur projets, on se disait : « que de richesses ! ». Il fallait que tout cela se décante, et remettre en ordre. Je pense qu'il est en train de le faire et j'ai beaucoup apprécié son exposé.

En tous cas, j'ai été très sensible à ce qu'ont dit les uns et les autres. Vous avez entendu l'Opposition et la Majorité. Il est bien que sur un projet de cette importance nous soyons fiers à la fois de notre identité et de notre unité lilloise. Nous n'avons pas tellement l'occasion d'exprimer cette fierté d'une façon aussi forte, mais nous allons cette fois pouvoir le faire non seulement devant notre région, mais aussi devant la France et j'espère bien au-delà, l'Europe, ce qui devrait nous amener beaucoup de visiteurs.

C'est une occasion formidable d'assurer encore la promotion de Lille.

Par conséquent, je me félicite que nous puissions être tous rassemblés pour cela.

J'ajoute que cette occasion tout à fait unique permet aussi de nous rapprocher de notre Région, puisqu'elle va être associée, de notre Département, vous l'avez dit, Madame le Maire, mais également de la Métropole. Lille 2004, c'est d'abord Lille, évidemment, puisque c'était la clause européenne, et il est bien normal que ce soit Madame le Maire de Lille qui préside ce comité qui va rassembler toutes les énergies. Je pense que c'est aussi une occasion formidable de travailler avec l'ensemble de la métropole. Je dois simplement vous dire que lorsque nous parlons de Lille 2004 à la Communauté Urbaine Lille Métropole, tout le monde est d'accord sur ce projet, sur ses finalités et sur la volonté d'y participer.

C'est pourquoi nous avons pu voter des crédits, et finalement, nous sommes les premiers à l'avoir fait. Et ces crédits sont importants, 100 M.F. pour l'investissement, 90 M.F. pour le fonctionnement.

.../...

J'espère que derrière ce point de départ, d'autres vont suivre et qu'ainsi, avec tous ceux qui se sont rassemblés Madame le Maire, nous allons pouvoir préparer dans les meilleures conditions Lille 2004.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire - Merci, Monsieur le Président.

Nous n'avions pas beaucoup d'inquiétude, nous savions que nous vous trouverions auprès de nous. La manière avec laquelle vous avez engagé la Communauté Urbaine nous le démontre une fois de plus.

Je n'avais pas vu que Monsieur BERNARD avait levé la main, j'aurais souhaité que Pierre MAUROY puisse conclure, mais je lui donne la parole quelques minutes.

M. BERNARD - Il est un peu difficile de parler après ce concert de louanges. Je ne souhaiterais pas me cacher derrière la forme, que ce soit la concertation, les problèmes de financement, la participation des habitants pour ne pas parler du fond.

Votre projet est intéressant, d'ailleurs, il comporte un certain nombre de bonnes idées comme le bal de la Saint-Nicolas inspiré de Man Ray.

Simplement, 2004, c'est à la fois près et c'est à la fois loin. Votre projet peut encore mûrir, se développer, bonifier.

Nous constatons qu'il aborde une vision relativement réductrice de la culture au niveau de l'art de vivre.

Pour nous, l'art peut donner des raisons de vivre mais pas un confort de vivre. L'art n'est pas seulement un art de vivre comme vous le décrivez dans vos documents.

D'ailleurs, un poète comme Serge GAINSBOURG distinguait les arts mineurs des arts majeurs. Je ne souhaiterais pas que les seconds soient abandonnés au profit des premiers.

Vous parlez aussi de votre volonté d'effacer les dimensions historiques et géographiques et je trouve que cela est relativement antinomique avec la réaffirmation de nos grandes traditions. Il y a un paradoxe dans ce projet : soit on considère que ce projet est enraciné dans la métropole, soit on veut véritablement effacer cette dimension historique.

Or, chez nous, dans le Nord/Pas-de-Calais, il y a une dimension indéniable de l'héritage.

Enfin, ce qui peut-être nous choque le plus, c'est cette culture qui est de plus en plus limitée non seulement à la communication mais aussi à la consommation.

Il est vrai que c'est un concept quelque peu dépassé puisque déjà Andy WARHOL utilisait les produits de consommation comme des vecteurs culturels et nous ne pensons pas que Euralille par exemple puisse être considéré comme un nombril de la culture européenne.

J'en viens à quelques points forts de votre projet, à savoir les maisons folies entre autres.

.../...

Les maisons folies, nouvel endroit de vie, mais est-on vraiment sûr que la vie ait besoin de réserve ?

Vous donnez le sentiment, après la culture pour tous qu'avait promue en son temps André MALRAUX, d'inventer la culture par tous, tout est art, y compris le shopping, c'est peut-être ce qui nous choque le plus.

J'y vois d'ailleurs parfois une volonté, peut-être inconsciente, de pousser le dirigisme jusqu'au bout, quand vous parlez d'ailleurs de puits de silence, vous souhaitez un peu réglementer, encadrer l'activité dans ces maisons folies.

Enfin, la promotion des anneaux de vitesse. Il est vrai que c'est séduisant. Mais peut-on véritablement fabriquer de la fête en appliquant les théories de Paul VIRILLO ? Ce n'est pas sûr, d'autant que vous considérez la fête comme un moyen de décroisement. Je ne suis pas sûr que la réflexion sur les ramblas, si pertinentes à Barcelone, soit vraiment adaptée à Lille.

Je vous concède que la création artistique est quelque chose d'éminemment subjectif et qu'il ne nous appartient pas de porter un jugement qui soit totalement définitif sur votre projet.

Nous sommes évidemment favorables à la fois au développement de la notoriété internationale de Lille et au développement du niveau de création artistique que vous voudrez bien porter sur Lille.

Nous serons attentifs à l'évolution de votre projet.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur FUSILLIER pour conclure.

M. FUSILLIER - Je vous remercie de votre connaissance du dossier. Cela me réjouit.

Il faut savoir qu'il est toujours difficile d'organiser un projet tel que celui-là parce qu'il s'inscrit dans une urbanité forte, dans des traditions, dans un avenir. Evidemment, on peut toujours établir des controverses, c'est normal, c'est même sain, mais il faut auparavant, forcément, être porteur d'enthousiasme, sinon, on échoue et on échoue toujours.

Croyez-moi, le mouvement est en marche. Je vous remercie tous de vos encouragements. Nous avons rencontré énormément d'associations, nous continuons sans cesse. Ce soir encore, cinq réunions. Et nous serons vraiment à l'écoute de tous pour que ce soit réellement un projet partagé et non pas un projet réservé à certains.

Merci.

(applaudissements)

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire.

01/381 - Représentation de la Ville dans divers organismes - Associations Loi 1901.

01/382 - Représentation de la Ville dans divers organismes.

Adoptés.

.../...

01/549 - Extension du Stade Grimonprez-Jooris - Décision de principe.

01/550 - Transfert de compétence à la Communauté Urbaine de Lille - Stade Grimonprez-Jooris.

En remerciant Didier FUSILLIER et son équipe, nous allons ouvrir le Conseil Municipal et aborder son ordre du jour classique.

Je me réjouis du débat que nous avons eu sur Lille 2004. Je crois que nos diversités font notre force. Et si nous pouvons arriver en 2004 à mieux nous accepter les uns les autres en nous connaissant mieux et en faisant en sorte que chacun puisse avoir accès aux formes de culture qu'il a souhaitées, nous n'aurons pas perdu notre temps. Et je pense que c'est ce qu'a compris la très grande majorité de ceux qui représentent ici les Lilloises et les Lillois. Je les remercie de cet engagement.

Nous abordons tout d'abord les dossiers que je présente directement.

Quelques représentations de la Ville dans divers organismes. Je crois qu'elles ne posent pas de difficultés.

Et puis deux délibérations qui portent sur le LOSC et sur le stade Grimonprez-Jooris sur lesquelles je souhaiterais redire quelques mots ici.

Nous avons en effet deux délibérations : l'une nous engage à lancer une enquête publique sur l'extension du stade Grimonprez-Jooris, l'autre concerne un appel d'offres international en vue de réaliser cette extension.

La deuxième délibération propose que la Ville entame la concertation avec la Communauté Urbaine pour le transfert de la propriété du stade à la Métropole et Pierre MAUROY nous dira sans doute tout à l'heure les enjeux de cette opération après les débats qui ont eu lieu notamment vendredi à la Communauté Urbaine.

Je voudrais redire ici devant vous que la question du grand stade n'est pas récente, même si elle se pose aujourd'hui avec une acuité particulière dont nous devons d'ailleurs nous réjouir car cette acuité est due aux résultats du LOSC.

Je rappelle que depuis longtemps les Lillois, les supporters de football mais plus généralement les Lillois, rêvaient d'avoir à nouveau un grand club de football comme il y a quelques années et qu'il fallait, nous le pensions il y a quelques mois, trouver un nouvel élan.

Pierre MAUROY a souhaité -et je crois que c'est le mouvement général- après avoir accompagné le club dans ses bons comme dans ses moins bons moments ces dernières années, que les investissements publics sortent du financement du club. Vous savez qu'aujourd'hui, quasiment toutes les équipes de football appartiennent à des investisseurs privés. Cela va dans le sens souhaité et dans le sens d'ailleurs des projets qui ont été défendus de manière plus générale par Marie-George BUFFET.

Il y a un an et demi, lorsque Pierre MAUROY a pris cette décision de vendre l'équipe du LOSC -je crois que personne aujourd'hui irait dans le sens inverse, tout montre que c'est ainsi qu'il faut avancer- peu de personnes à l'époque ont répondu à l'appel.

.../...

Ce n'est pas Bernard ROMAN qui a eu en charge cette négociation qui dira le contraire. Nous avons finalement contractualisé avec Messieurs GRAILLE et DAYAN qui sont aujourd'hui les propriétaires du club.

Je rappelle qu'à l'époque, nous étions encore en Division 2 et que nous avons encore un déficit, malgré l'aide extrêmement importante et un accompagnement de la Ville pendant des années.

En juin 2000, il y a tout juste un an, le LOSC est remonté en Première Division. Tout le monde se disait alors « Pourvu que nous restions en Première Division » et certains se disaient qu'on allait peut-être pouvoir se maintenir en milieu du classement.

Et puis, le miracle est arrivé, ce n'était pas un miracle d'ailleurs, c'est le fruit du travail de toute une équipe, bien évidemment, et aussi d'un public qui a porté cette équipe, il faut bien le dire.

Nous savons maintenant que lors de cette saison, le LOSC s'est classé troisième en Championnat de France et que nous avons été sélectionnés pour une place Européenne.

Evidemment, ceci pose de manière tout à fait différente le problème du stade.

D'ailleurs, il faut que vous le sachiez, nous avons été amenés -avant que je ne parle de l'extension du stade- à prendre un certain nombre de mesures au fur et à mesure des résultats du LOSC.

Par exemple, la construction que vous avez votée d'une tribune complémentaire l'année dernière, le 9 octobre 2000, lors de la montée effective du club, et à la demande de la Ligue Nationale de Football qui considérait que notre stade n'était pas à la hauteur d'un club de première division.

Mais plus récemment, avec la qualification européenne, nous avons été amenés à faire de nombreux travaux.

La télésurveillance qui va nous permettre de retirer les grilles et donc de récupérer 5.000 places qui se trouvaient sur les rangs les plus bas et qui jusqu'à aujourd'hui n'avaient pas la visibilité.

La réfection de tous les vestiaires.

La création de 700 sièges supplémentaires définitifs.

Le remplacement pour les matches de Championnat d'Europe des places debout par des places assises car nous n'avons pas le droit d'avoir des places debout pour le Championnat d'Europe.

La création d'un espace nécessaire pour accueillir les visiteurs et les invités.

Tout ceci a été fait pour que le club puisse, dans de bonnes conditions, disputer les éliminatoires puis, nous l'espérons, participer à la Coupe d'Europe.

Ceci dit, nous devons nous attacher à une solution structurelle permettant à notre stade qui -je le rappelle, a aujourd'hui une capacité de 21.100 places dont 14.400 places assises- de passer à 30.000-35.000 places, puisque c'est actuellement l'aune des grands clubs de première division et des clubs arrivant au niveau européen.

.../...

Nous n'avons pas attendu ces résultats pour travailler sur l'idée d'avoir un stade plus grand. D'ailleurs, l'Agence de Développement et d'Urbanisme y a réfléchi, il y a maintenant deux ans, en octobre 1999, et a remis une étude sur les différents sites possibles pour ce grand stade. Elle avait sélectionné au départ 8 possibilités. Elle n'en a retenu in fine que 3 :

- l'extension de Grimonprez-Jooris
- Fives, sur le terrain Fives-Cail
- le parc olympique.

La solution de l'extension de Grimonprez-Jooris était jugée, dès octobre 1999, comme la plus commode et la plus économe des deniers publics.

Nous étions donc en possession de cette étude lorsque nous avons vu les résultats que vous connaissez et la nécessité de répondre rapidement à cette demande d'avoir un stade de 30.000 à 35.000 sièges.

Comme l'avait dit Pierre MAUROY il y a plusieurs mois, et comme nous l'avons répété plusieurs fois, l'extension du stade Grimonprez-Jooris, à condition qu'un certain nombre de conditions soient remplies -je vais y revenir- est sans doute la seule solution qui nous permette, dans les délais les plus brefs possible, et à un coût qui soit acceptable pour les collectivités locales, de répondre à la demande qui nous est faite et qui, encore une fois, est une obligation si nous souhaitons suivre notre club.

Or, je le rappelle, un club de football pour une ville, ce n'est pas seulement un club pour les supporters, c'est aussi un objet de fierté pour l'ensemble des habitants. C'est aussi une façon de reconnaître cette ville aux niveaux national et international. Il suffit de se souvenir de la fête avec le LOSC lors de son passage au Championnat d'Europe pour savoir que toute une ville vibre avec un club de football et que nous nous devons d'accompagner les résultats de ce club.

Il nous est donc apparu que l'extension de Grimonprez-Jooris est à la fois la solution la moins chère et celle qui permet une réalisation la plus rapide mais aussi un phasage de réalisation, si nous le souhaitons.

C'est la solution qui est plébiscitée à la fois par les supporters, par les joueurs et par les propriétaires du club et qui permet immédiatement d'être engagée car il n'y a pas nécessité d'extension foncière, en tout cas, peu importante.

Il y a bien sûr des difficultés particulières. Nous sommes dans un site classé et protégé et il y a un problème d'accessibilité à ce stade.

Nous souhaitons entrer dans cette étude de l'extension de Grimonprez-Jooris en respectant un certain nombre de conditions qui sont d'ailleurs les conditions que nous impose -et je crois qu'elle a raison- la Commission des Sites. Il s'agit de lancer un concours international d'architectes, garantissant un projet de grande qualité, une étude des abords du stade avec l'objectif de minimiser les impacts sur l'environnement.

Et puis, bien évidemment, traiter le problème de la desserte du stade en ayant le souci que les parkings de délestage et l'accès par les transports collectifs soient privilégiés, y compris d'ailleurs par la voie fluviale, pourquoi pas ?

.../...

Voilà l'ensemble des éléments qui sont aujourd'hui sur la table.

Ce soir, il vous est proposé de lancer dès maintenant, et sans attendre la deuxième délibération, c'est-à-dire la prise en compte par la Métropole de l'extension du stade. Grimonprez-Jooris, ce qui nécessite un transfert de la propriété vers la Communauté Urbaine.

Comme l'a dit Pierre MAUROY vendredi, personne ne comprendrait que nous retardions un tel projet qui ferait perdre une saison à notre club, et personne ne comprendrait que des élus traînent les pieds alors que nous avons la chance d'avoir les résultats que nous connaissons pour notre club de football.

Aussi proposons-nous aujourd'hui à la fois de lancer cette enquête publique et cet appel d'offres international, avec le souci que chacun a rappelé et particulièrement le Groupe des Verts d'avoir une attention particulière sur le problème des transports et sur la haute qualité environnementale de ce stade.

L'appel d'offres international est sans doute pour nous une chance de bénéficier du concours de grands architectes qui vont venir sur ce projet pour le rendre le mieux intégré possible au cœur de notre ville et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Et puis, nous devons engager, avec la Communauté Urbaine, le transfert de compétence et donc la propriété du stade.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais vous dire.

Sur un projet comme celui-ci, nous allons bien évidemment travailler avec les services de la Communauté Urbaine mais j'ai souhaité, pour le lancement de cet appel d'offres, qu'un groupe de travail qui comprendra aussi bien des représentants des groupes de la Majorité que de l'Opposition puisse effectivement travailler sur ce dossier pour que chacun, sur un projet aussi important, intègre sa sensibilité, ses objectifs, pour que nous soyons sûrs d'avoir un appel d'offres de grande qualité.

Pierre MAUROY, je l'imagine, s'exprimera puisque c'est la Métropole, au premier rang, qui sera concernée.

Mais je crois, et je le dis ici de manière très forte, nous savons bien que le LOSC et la Ville de Lille ont des liens importants et qui perdureront bien évidemment.

Nous savons aussi combien les Lillois et les Lilloises sont attachés à leur stade et nous nous devons de les accompagner. Ce que nous ne manquerons pas de faire d'ailleurs dès cet été en assistant aux matches de Championnat de France et surtout aux matches de Championnat d'Europe.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les propositions qui vous sont faites.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, il est vrai qu'il pourrait y avoir une difficulté. Naturellement, nous ici, à Lille, les Lillois et notre groupe, depuis le 20 novembre 2000 où nous avons voté le transfert de compétence et nous avons même amendé la délibération de la Communauté Urbaine, nous avons le souci d'aller vite et d'accompagner le LOSC.

Je me demande si on n'a pas pris un peu de retard puisque la délibération sur le transfert de compétence avait été primitivement prévue au dernier Conseil puis retirée.

.../...

Et puis, dans le même temps, nous sommes quelques-uns à être élus communautaires, et le Président a effectivement promis, comme vous le disiez tout à l'heure, un débat sur les différentes options.

Je pense qu'il faut être très clair, en tout cas, dans notre Groupe, nous n'avons pas d'états d'âme, foin de ces apparentes difficultés formelles. Il n'y a pas une minute à perdre. En novembre, nous avons voté le transfert de compétence.

Pour le cas où certains nous diraient -je sais bien qu'il ne faut pas refaire les campagnes à l'infini- nous avons quand même été le seul groupe et la seule liste, dans le programme, à être pour le stade à 35.000, on s'est exprimé clairement.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons que deux délibérations engagent à la fois le travail et surtout manifestent clairement la volonté de la Ville de Lille de demander le transfert de compétence à la Communauté Urbaine.

Je suis comme vous, Madame, je suis comme mes collègues, j'ai entendu le Président vendredi soir, je n'ai pas de doute sur l'orientation qui sera prise malgré le débat sur les petites maquettes qu'on voudra bien nous présenter.

Enfin, je crois que c'est l'intérêt des Lillois, de ceux qui aiment le LOSC et même de ceux à la limite qui sont un peu plus réservés car nous avons là une option raisonnable, une option à 250 M.F.

Bernard ROMAN, il faudra qu'on arrête de passer de 200 à 250, et peut-être à 300 M.F.

M. ROMAN - J'ai dit pourquoi.

M. DECOCQ - Très bien. Il faut le répéter, tout à l'heure.

Mais c'est une option raisonnable parce que, avec l'aide de la Région, les finances « lilloises », métropolitaines collectivement demain, sont bien calées par rapport à l'ambition et à l'option de soutien du LOSC.

Nous voterons naturellement ces délibérations puisque nous y étions favorables.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Je me souviens du 20 mai dernier lorsque le LOSC a été sélectionné pour le tour préliminaire de la Ligue des Champions que celui qui a été plus applaudi sur le perron de l'hôtel de ville, c'est l'entraîneur du LOSC quand il a déclaré que les collectivités devaient aider le club à avoir un vrai stade.

Pour nous, le vrai stade, ce n'est pas forcément le choix que vous nous proposez. Pour plusieurs raisons.

D'abord parce que ce stade en cœur de ville n'est pas, contrairement à ce que vous dites, un atout. L'extension va se dérouler dans un des seuls poumons verts de la métropole, à proximité d'un site classé, et vous connaissez les nuisances que va apporter l'extension de Grimonprez-Jooris dans ce cadre sensible.

.../...

Concernant le coût de cet équipement, nous sommes évidemment sensibles au coût que peut générer une telle extension. Cela dit, vous n'intégrez pas dans ce prix -je me plonge dans une réflexion qui est plus communautaire que lillo-lilloise- le coût de rénovation, je dirai même de reconstruction du Stadium Nord puisque le problème est là. On ne peut pas avoir deux stades à faire supporter par la Communauté Urbaine de Lille. Et cette réhabilitation, pour ne pas dire cette totale reconstruction, sera relativement coûteuse.

Je souhaite qu'on intègre ces deux paramètres dans la logique de notre délibération.

Je pense que le problème de l'accessibilité est essentiel. Construire un certain nombre de places de parkings en supplément est tout à fait illusoire. Je crois me souvenir que Monsieur ROMAN disait à une époque « on ne va pas construire des places supplémentaires pour seulement 20 matches par an ».

Cette déclaration s'applique encore aujourd'hui. Si l'accessibilité est encore perturbée, les amateurs de foot iront regarder la télé ou écouter la radio plutôt que de se déplacer à Grimonprez-Jooris.

Cela ne règle pas non plus les problèmes de sécurité en cas de panique, à la sortie des matches, etc ...

Nous allons un peu vite en besogne.

C'est vrai, je vous le concède, que c'est la résultante d'un choix que vous avez fait en faveur de GRAILLE et DAYAN alors que d'autres proposaient un stade reconstruit avec des financements mixtes.

Je sais que ce projet est d'une autre dimension en matière de coût mais il faut aussi prendre du recul pour prendre ce genre de bonne décision et le budget, finalement, ce n'est qu'une question de priorité.

Voilà pourquoi nous nous abstiendrons sur la délibération.

Sur le transfert de compétence, c'est un des rares transferts de compétence que nous avons accepté en Conseil de Communauté. Donc, en cohérence, comme nous considérons que ce sont des charges de centralité que Lille supporte alors que c'est la métropole lilloise qui en bénéficie, nous voterons ce transfert de compétence.

Madame le Maire - Nous avons aujourd'hui intérêt à ne pas être en retard sur l'histoire et à accompagner le club là où il en est. Un nouveau stade, où qu'il soit localisé, c'est 7 à 8 ans devant nous.

Sauf à obtenir des milliards de l'Etat comme cela a été le cas à Saint-Denis, mais je crois que ce ne sera pas le cas en ce qui nous concerne.

Monsieur QUIQUET.

M. QUIQUET - Madame le Maire, sur ce dossier, il faut partir de l'existant.

L'existant, c'est effectivement un stade construit sur un site classé où l'accessibilité se fait essentiellement, malheureusement, en voiture.

.../...

L'existant, c'est aussi une convention qui fait obligation à la Ville de fournir aux repreneurs du club un stade capable d'accueillir des compétitions européennes.

Sur cette convention, un regret de la part de notre groupe. En effet, à l'époque du football business, nous aurions souhaité que les partenaires privés puissent concourir au financement de l'extension de Grimonprez-Jooris.

La délibération porte sur le lancement de l'enquête publique et des concours européens de maîtrise d'œuvre en vue de l'extension de Grimonprez à 35.000 places.

Il est clair que pour les Verts, l'extension de Grimonprez à 35.000 places, dans une Ville par ailleurs engagée dans un Agenda 21, sera éco-compatible ou ne sera pas.

Pour répondre à cette exigence, il faut profiter de cette extension pour repenser le stade dans son environnement, je pense notamment à la requalification du Champ de Mars qui, à terme, doit être autre chose qu'un vaste parking.

D'ailleurs, à notre demande, la délibération fait explicitement référence au plan de déplacements urbains. En conséquence, l'accessibilité devra se faire par des modes de transports collectifs.

J'ajoute que l'extension du stade devra se faire sur la base de critères de haute qualité environnementale.

Ces attendus figurant dans la délibération qui nous est proposée, notre groupe votera cette délibération.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - C'est de façon résolue et consciente que le Groupe Communiste votera les délibérations qui nous sont présentées.

Il est vrai qu'il restait un certain nombre d'éléments à mettre en place, non pas pour rassurer le Conseil Municipal de Lille, mais pour lui donner l'état d'avancement sur la faisabilité du projet.

C'est bien d'adhérer à l'extension, à la nécessité à prendre en compte, encore faut-il que juridiquement, économiquement et physiquement, on puisse la réaliser.

D'après les informations complémentaires que nous avons eues, la négociation en vue de l'acquisition de la bande de terrain qui était nécessaire pour les accès Sud est en cours et se passe bien.

La modification du P.O.S., je n'en parle pas puisque le débat a eu lieu à la Communauté Urbaine et vous connaissez le résultat.

L'audition de la Commission Nationale des Sites et des Inspecteurs Généraux des Monuments Historiques sur la faisabilité de la construction pour faire cohabiter le respect du site et la nécessité d'extension.

.../...

L'étude de circulation qui est la plus importante sur l'accessibilité dans l'hypothèse de l'extension à 35.000 places a été mise en œuvre.

Les démarches préliminaires à l'étude d'impact.

Et enfin l'étude de faisabilité technique et architecturale.

L'ensemble de ces éléments ont progressé, ils ont été mis en œuvre. Ils nous permettent de conclure aujourd'hui que ce qui nous est proposé correspond à une option qui lie réalisme et efficacité.

Ils confirment le soutien au LOSC, et ce n'est pas seulement un soutien aux résultats sportifs du LOSC, il s'agit d'un soutien à ceux qui sont aussi les ambassadeurs les plus connus de la ville, y compris au niveau international. Il faut le prendre en compte dans le raisonnement.

Ce qui nous conforte également dans notre vote c'est la coexistence entre le réalisme et l'efficacité et le soutien au LOSC avec la prise en compte des problèmes de circulation, d'accessibilité et les efforts continus à mettre en place pour le respect environnemental, non seulement du site mais également de façon plus globale.

Voilà donc toutes les raisons pour lesquelles, Madame le Maire, chers collègues, nous voterons les délibérations concernant le LOSC.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur Pierre MAUROY.

M. MAUROY - Madame le Maire, je partage complètement le point de vue que vous avez exprimé comme il l'a été par ceux qui viennent de parler.

Je pense qu'il n'y a pas 36 solutions, il n'y en a qu'une. C'est celle que vous proposez.

Au niveau du football, on est en train de connaître une période de pain blanc après une période de pain noir. C'est sans doute un nouveau siècle. J'espère que ce sera un siècle d'or pour le football Lillois.

Par conséquent, il est quand même bon de prendre des décisions.

D'abord, un point sur lequel on n'insiste pas assez et je suis très heureux d'être au Conseil Municipal de Lille pour pouvoir le dire.

La liaison entre un club de football et la population est une liaison extrêmement subtile.

A plusieurs reprises, lorsque je cherchais désespérément des solutions, j'ai souhaité sortir des frontières de Lille pour intéresser toute la métropole et avoir une solution métropolitaine. A ce moment-là, les réactions étaient très vives et pourtant, notre club était assez décevant. C'est que, finalement, ce club de football est encore lillois. Sa fibre est lilloise, elle n'est pas encore métropolitaine.

Cela ne veut pas dire que beaucoup de métropolitains ne viennent pas assister aux matches mais cela veut dire que le jour où il nous faudra le grand stade que certains réclament, eh bien, il nous faudra avoir réussi cette subtile alchimie qui fera d'un club encore lillois, un club métropolitain, vécu réellement comme celui de toute la métropole.

.../...

Si bien que je me félicite qu'au sein du Conseil Communautaire certains souhaitent un grand stade. Cela signifie que le jour viendra où il sera possible de le réaliser et que des forces s'expriment dans le Conseil Communautaire, pour dire : « nous revendiquons un club de football métropolitain qui ne sera pas seulement celui de Lille mais qui sera celui de toute la métropole ! »

C'est pourquoi la question d'un grand stade, dès lors que le LOSC continue à marquer des buts, -mais j'en suis persuadé- cette question est à l'ordre du jour et elle le restera.

Les Lillois doivent faire en sorte et accepter comme un grand cadeau, que ce club devienne un club métropolitain, pourquoi pas un club régional et la partie sera complètement gagnée. Mais il faudra du temps.

D'ici là, c'est la solution la plus raisonnable, puisqu'il faut construire un stade rapidement, en tenant compte de nos finances. Je voudrais simplement ouvrir cette parenthèse.

20 ans, pour l'endettement du métro. Je n'ai pas besoin de vous faire un dessin : l'endettement du métro va peser sur l'évolution de nos finances compte tenu de l'environnement, de l'assainissement, du problème de l'eau, etc... dès lors que la qualité de vie est à l'ordre du jour. Laissez respirer la Communauté Urbaine. Laissez-la prendre de grandes décisions. J'entends parler d'inondations, j'entends parler de l'assainissement, de l'eau, pour cela, il nous faut des crédits, des crédits et encore des crédits. Par conséquent, il nous faut dans les prochaines années consacrer des moyens importants.

Je vous dis que vous ne pouvez pas ajouter à ces crédits importants nécessaires à la qualité de la vie, et à l'environnement, le poids massif d'un grand stade de football ! Ce n'est pas possible !

Au moment où commence le désendettement en ce qui concerne le métro, où nous allons ouvrir des crédits supplémentaires pour les projets de la métropole... , un grand stade ? mais où ? Et quand ?

Nous avons le temps de discuter de tout cela. Nous pouvons en parler dès maintenant bien-sûr, et affirmer qu'un grand stade sans doute nous le ferons si tout va bien. Je l'espère, car ce sera une épopée extraordinaire.

Mais d'ici là, effectivement, c'est Grimonprez-Jooris, et sa solution à 35.000 places, avec une enveloppe financière de l'ordre de 250 M.F. Pour cela, la Communauté Urbaine est avec vous.

C'est l'occasion pour moi de remercier Bernard ROMAN, de remercier Christian BURIE, de remercier évidemment les joueurs, l'entraîneur et tous ceux qui ont permis ce grand succès du LOSC, et de remercier Madame le Maire.

Alors, comme il y a une excellente entente entre la Communauté et la Ville et que, vous avez besoin de le commencer le plus rapidement possible, d'autant qu'on nous dit qu'il faut un concours international d'architectes, ne perdons pas de temps. Commencez ! Etant entendu que la Communauté Urbaine, qui sera compétente à partir du 1er janvier 2002, est prête à prendre le relais. Nous en discuterons et ceci sera parfaitement clair. Autrement dit, la décision que vous allez prendre se trouvera relayée par la Communauté Urbaine après le 1er janvier 2002.

Quant au grand stade, nous en discuterons. Mais nous sommes réalistes, nous voulons un stade rapidement, eh bien, vous l'aurez.

Merci.

.../...

Madame le Maire - Merci, Monsieur le Président.

Alors, on y va ! Avec ces encouragements, on y va.

Je mets aux voix la délibération 549 relative à l'extension du stade, la délibération 550, c'est le transfert de compétence.

Sur la délibération 549, extension du stade Grimonprez-Jooris,

qui est favorable ? l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

qui s'abstient ? le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Sur la délibération 550, transfert de compétence,

qui est favorable ? l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

Donc, Monsieur le Président, au mois de janvier, si la Métropole en est d'accord, nous transférerons la propriété du stade.

Chemise n°19

Rapporteur : Monsieur PLANCKE,  
Conseiller municipal délégué

#### PATRIMOINE

01/427 - Lille Ville Claire - Modification du montant de la subvention pour ravalement de façades.

01/429 - Restauration du Rang du Beauregard.

01/511 - Journées du Patrimoine - Subvention aux associations.

01/512 - Journées du Patrimoine - Recherche de sponsors.

01/513 - Journées du Patrimoine - Budget et programmation

01/514 - Restauration d'objets mobiliers classés - Tableau « Le repos des Hébreux après le passage de la Mer rouge ».

01/515 - Eglise St Sauveur - Sauvegarde de l'orgue Monument Historique.

01/516 - Eglise Ste Catherine - Démolition de l'édicule et reprise dessus terrasse.

01/517 - Contrats d'occupation privative du domaine public avec l'Association « Sous les Marronniers ».

01/518 - Association Proscitec - Adhésion - Demande d'autorisation.

.../...

01/519 - Restauration des Monuments Historiques - Maîtrise d'ouvrage ville.

Madame le Maire - Nous passons maintenant à un dossier important présenté par Monsieur PLANCKE sur le patrimoine.

M. PLANCKE - Madame le Maire, mes chers collègues, je souhaite profiter des délibérations à l'ordre du jour de notre Conseil pour souligner quelques axes de notre politique municipale en faveur du patrimoine qui s'inscrit d'ailleurs dans la perspective de Lille 2004 puisqu'on retrouve un certain nombre de projets dans le dossier qui vous a été remis par Monsieur FUSILLIER tout à l'heure.

Trois délibérations évoquent la restauration du patrimoine public et privé. J'ai déjà eu l'occasion lors de notre Conseil du 11 avril de présenter le vaste programme de restauration des monuments historiques engagé à l'occasion de Lille 2004 :

- le Palais Rihour
- l'Hospice Comtesse
- le Palais Rameau
- la Porte de Paris
- la Porte de Gand
- la Porte de Roubaix

Egalement, cinq églises classées bénéficieront de travaux importants pour un montant total de 130 M.F. financé à égalité par l'Etat, le Conseil Général du Nord et la Ville de Lille.

Mais l'embellissement de notre ville passe aussi par la rénovation du patrimoine privé. Il vous est donc proposé ce soir d'engager un effort très important en faveur du ravalement des façades. Il s'agit concrètement de doubler l'aide accordée aux propriétaires privés qui engagent des travaux de ravalement de façades.

La subvention municipale passe donc de 10 à 20% des travaux et même à 25% si des propriétaires voisins déposent un projet en même temps.

Cette augmentation que nous souhaitons très incitative de l'aide municipale s'accompagnera aussi des conseils des architectes municipaux lors de permanences spécifiques et de l'édition à l'automne d'une plaquette illustrée pour aider les propriétaires dans le choix des couleurs et des matériaux.

Pour mémoire, cette subvention pourra aussi se cumuler avec l'aide déjà apportée par la Ville aux plantations de plantes grimpantes dans le cadre de l'opération « Verdissons nos murs » pilotée par Eric QUIQUET et initiée par Monsieur PARGNEAUX.

Sur des opérations exceptionnelles, l'aide de la Ville peut aussi être plus importante comme cela a été fait récemment pour les façades de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, boulevard Louis XIV.

La restauration du Rang du Beauregard qui vous est proposée aujourd'hui place du Théâtre, en face de la Chambre de Commerce, s'inscrit dans ce cadre.

.../...

La Ville pour 336.000 F s'associe à l'Etat, à la Chambre de Commerce et à l'Association Mécénat Vieille Bourse, pour aider les propriétaires à restaurer les façades de ces 11 maisons construites en 1673 et inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Il faut souligner qu'après la restauration de la Vieille Bourse, la rénovation de la place elle-même, les travaux engagés à l'intérieur de l'Opéra, la transformation évoquée tout à l'heure de la rue Faidherbe en rambla ou promenade pour 2004, cette restauration du Rang du Beaugard permettra l'achèvement d'un site urbain de très grande qualité, en plein cœur de notre ville.

Madame le Maire l'a signalé tout à l'heure, la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites a décidé le 15 juin dernier l'inscription de l'Hôtel de Ville à l'inventaire supplémentaire.

J'ajoute qu'il a aussi décidé l'inscription de l'Observatoire, propriété commune de la Ville et de l'Université de Lille, qui est situé à Moulins, près du Jardin Botanique.

Le Palais Rameau et l'Hôtel de Ville seront proposés au classement, en tant que monuments historiques, à la Commission Nationale d'ici la fin de l'année.

J'ai retrouvé dans le dossier de Didier FUSILLIER un autre projet. La Ville participe aussi, au sein de l'Association Régionale des Villes Fortifiées, à un projet international qui vise à inscrire les villes bastionnées des Bas Pays, françaises, belges et hollandaises, au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'Association espère aboutir pour Lille 2004 et cela permettrait d'apporter un label supplémentaire à notre métropole.

J'attire votre attention sur les délibérations qui concernent les désormais traditionnelles Journées du Patrimoine.

Deux quartiers seront à l'honneur cette année, le samedi 15 et le dimanche 16 septembre : les quartiers de Moulins et de Lille-Sud.

A l'occasion du centenaire de la loi de 1901, le Ministère de la Culture a souhaité que cette année ces journées mettent en valeur les associations qui protègent et animent le patrimoine.

Je crois que nous aurons l'occasion, Madame le Maire, de le faire à Lille. Je tiens en effet à souligner l'effort quotidien de préservation et d'animation de notre patrimoine déployé toute l'année, et pas seulement ces deux jours, dans notre ville, que ce soit par des personnalités, des associations ou les groupes mémoire qui existent aujourd'hui dans plusieurs quartiers

Enfin, pour terminer sur une petite note pré-vacances, puisque vous avez donné votre accord, Madame le Maire, à ces Journées du Patrimoine, nous réinstallerons aussi la statue du Petit Quinquin, l'original aujourd'hui restauré sera installé dans notre hôtel de ville, et la réplique prendra la place de l'original qui était Square Foch.

Je propose donc que le Conseil Municipal révise les paroles du Petit Quinquin pendant les vacances pour pouvoir l'entonner tous en chœur le 15 septembre.

Madame le Maire - Très bien.

Je pense que nous pouvons remercier Dominique PLANCKE parce qu'il s'agit d'un très beau projet de rénovation du patrimoine.

.../...

Je réinsiste, Dominique l'a dit, pour signaler aux Lillois que la Ville double l'aide au patrimoine privé pour le ravalement des façades et met à disposition des architectes et des coloristes pour pouvoir les conseiller.

Sur ces délibérations, je pense qu'il n'y a pas d'opposition. Je les mets quand même aux voix.

Qui est favorable à l'adoption de ces délibérations ? l'ensemble du Conseil Municipal

Adoptés.

Très bien. C'est un beau projet. Merci beaucoup.

Madame POLIAUTRE.

Chemise n°13

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,  
Adjointe au Maire

#### QUALITE DE VIE

01/434 - Compte-rendu annuel d'activités d'EDF-GDF - Services concernant la distribution publique d'électricité - Exercice 1999.

Adopté.

01/543 - Présentation de la campagne eau.

Madame le Maire, mes chers collègues, dans le programme municipal pour 2001/2007, Madame AUBRY a annoncé le lancement chaque année d'une campagne sur un thème intéressant préoccupant l'ensemble des Lillois et, pour la première année, avait proposé le thème de l'eau.

Dès la mise en place du Conseil Municipal, Madame AUBRY m'a confié la préparation et l'animation de cette campagne qui se déroulera entre juillet 2001 et juillet 2002.

12 mois pour sensibiliser, débattre, associer les Lillois à la préservation, à la protection de l'eau et à sa gestion.

L'eau est en effet un thème extrêmement important. Il avait déjà fait l'objet d'un chapitre dans l'Agenda 21 signé en juin dernier. Mais là, il s'agit d'élargir à l'ensemble de la démarche municipale, pour aboutir à un certain nombre d'objectifs et de concrétisations.

Cette campagne a pour but de décliner l'eau dans tous ses thèmes, sous tous ses angles, que ce soit l'aspect de la santé, de son prix qui grimpe assez rapidement ces dernières années, l'aspect de la démocratie et de la transparence, de l'environnement dans sa gestion, mais aussi de sa place dans la ville, dans l'urbanisme, la culture, le sport, le développement économique. Tout cela afin de dégager des actions et des projets fédérateurs, des objectifs pour les années à venir avec l'ensemble des partenaires de la Ville.

12 mois, je le disais, pour sensibiliser et associer les Lillois à sa préservation autour d'une ressource qui est un patrimoine de l'humanité, fragile et qu'il faut aujourd'hui préserver pour le transmettre également à nos enfants et aux générations futures.

.../...

Lille, née d'une rivière, et on en voit aujourd'hui certains problèmes, a souhaité mettre en œuvre une politique globale visant :

- à protéger cette ressource,
- à renforcer la transparence sur son prix et sur sa qualité,
- à valoriser sa place dans la cité
- et à sensibiliser les habitants à son usage.

Ainsi, au-delà de la responsabilité première de fournir une eau potable et de qualité à tous les Lillois, la Ville de Lille a souhaité aller beaucoup plus loin. Tous les services de la Ville ont été sollicités pour, au cours de cette année, mettre en œuvre cette politique de protection et de valorisation de l'eau.

Par conséquent, au cours des douze prochains mois, l'eau sera au cœur de la ville, à travers de multiples initiatives privées ou publiques.

Quelques thèmes, je ne vais pas les développer tous, nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir, sur des politiques liées à la culture, à l'urbanisme, et à d'autres domaines mais, simplement en souligner quelques aspects.

Tout d'abord, cette politique s'articule autour de trois axes :

- l'axe de la sensibilisation
- l'axe de la mobilisation
- et l'axe de l'action.

Trois axes à la fois à l'interne, dans les services de la Ville, donc une large réflexion menée avec tous les services et aussi une immense réflexion, un brainstorming avec tous les partenaires de la Ville.

L'eau doit être source de démocratie et de transparence. A cet effet, il est prévu à un livret pour les scolaires rédigé grâce à un concours qui sera lancé dans toutes les écoles et diffusé en mars prochain, le jour de la Journée Internationale de l'Eau.

- Une brochure pour les adultes qui visera à les sensibiliser sur les économies et la protection de cette ressource.

- Des expositions dans la ville, avec notamment une exposition importante, réalisée grâce à un financement de la Ville « Quelle eau fera-t-il demain ? », qui sera utilisé largement dans notre campagne.

Des conférences-débats, des colloques. Le 10 décembre prochain notamment, un colloque sur le droit à l'eau, un droit fondamental des droits de l'homme, où nous aurons l'occasion d'évoquer à la fois le droit à l'eau pour les populations locales comme pour les peuples de la planète.

Associer les habitants à la transparence, c'est aussi les impliquer dans les projets et un appel à projets sera lancé auprès de l'ensemble des Lillois, dans toutes leurs composantes, notamment lors des forums citoyens qui se tiendront à la rentrée prochaine.

.../...

Une commission consultative d'usagers sera mise en place qui permettra de regarder plus précisément le bilan annuel sur l'eau et sur l'assainissement et ainsi d'aborder l'eau sous l'angle de la lutte contre l'exclusion, sur le droit à l'eau, sur son prix, sur sa qualité, mettant ainsi en place ce qui a été prévu par la loi BARNIER sur l'examen du rapport qualité/prix de l'eau et de l'assainissement.

Nous voulons aussi à travers cette campagne contribuer à une réflexion pour la mise en place d'un S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), qui ouvre des perspectives plus globales quant à la gestion, pour les années à venir, de cette ressource indispensable à la vie.

L'eau doit être également facteur de santé et on sait que nos concitoyens se préoccupent de l'information sur le thème de la qualité de l'eau, de la potabilité et, là encore, nous aurons à développer des efforts de communication en la matière pour promouvoir l'eau du robinet, y compris dans les écoles alors qu'elle fait aujourd'hui l'objet d'une certaine méfiance.

Nous voulons également, au-delà du paiement de factures liées à l'eau, pour les publics les plus démunis, réfléchir à des aides sociales plus efficaces.

Ne faut-il pas par exemple permettre aux publics en difficultés d'accéder à des équipements plus économes ?

Il y a là des réflexions intéressantes à mener.

Bien sûr, les services de la Ville seront amenés à travailler très concrètement pour économiser l'eau. Toutes les économies liées à l'eau sont en même temps des économies pour le contribuable.

Un certain nombre d'actions ont déjà été menées qu'il sera nécessaire de poursuivre et d'amplifier dans l'ensemble des bâtiments municipaux, à la fois dans le bâti mais aussi par des équipements économes, que ce soit dans les piscines ou par exemple dans un certain nombre d'équipements sportifs gros consommateurs d'eau.

On sent bien d'ailleurs que dès que l'on parle de l'eau, il y a de multiples partenaires, de multiples projets, qu'il s'agit d'encourager.

Encourager y compris les entreprises respectueuses de l'eau qui peuvent développer de nouvelles activités autour de la gestion et de l'économie de l'eau. Il sera lancé un éco-label qui pourrait encourager les entreprises faisant un effort dans ce domaine.

En ce qui concerne les aménagements urbains, bien entendu, un des problèmes les plus préoccupants et sur lequel nous travaillons, notamment avec Jean-Louis FREMAUX pour le quartier de Fives, mais aussi avec les services de la Communauté Urbaine, c'est le problème des inondations. Nous y reviendrons peut-être.

Il semble qu'il y ait un faisceau de problèmes qui soient à l'origine des inondations, à la fois bien sûr les pluies importantes que nous avons connues dans cette dernière période, mais plus globalement, d'autres raisons qui conduiraient à la remontée de la nappe.

Il y a donc un travail important mené avec les services, avec la D.D.E., l'Agence de l'Eau, la Société des Eaux du Nord et de nombreux partenaires.

.../...

Il faudra peut-être, parallèlement, que nous puissions réfléchir à une réduction de l'imperméabilisation de nos quartiers. Un travail a déjà été engagé sur les grands projets, notamment avec la SORELI.

Nous avons également adhéré, lors du dernier Conseil Municipal, à l'Association ADOP-TA qui devrait nous aider à mettre en place des techniques alternatives de traitement des eaux de pluie.

L'eau dans la ville, c'est aussi un atout, un potentiel de développement d'activités, d'activités ludiques, d'activités sportives, de mémoire, de culture. Et là, il y a énormément de projets qu'il s'agira d'accompagner, de valoriser et de développer.

On a parlé tout à l'heure du grand stade Grimonprez-Jooris et de l'aspect de la réhabilitation en haute qualité environnementale.

Il est vrai qu'aujourd'hui la construction en haute qualité environnementale, en voulant minimiser la consommation d'eau, réduire les charges et réduire la pollution, peut également permettre des améliorations de projets très qualitatifs.

Là encore, que ce soit dans les bâtiments communaux, que ce soit dans la construction voire la réhabilitation du patrimoine bâti dans la ville, nous aurons à lancer toute une réflexion et une mise en œuvre qui a d'ailleurs déjà été amorcée dans plusieurs projets.

Pour terminer, un certain nombre d'événements vont être lancés avec tous les partenaires. Car cette campagne se veut vraiment être une campagne partenariale, mobilisant l'ensemble des acteurs de la Ville pour que, en juillet 2002, nous puissions tirer un bilan non seulement sur les actions qui auront pu être mises en œuvre au cours de ces douze mois mais aussi sur des objectifs d'actions à poursuivre et à amplifier pour le reste du mandat municipal.

Je ne vais pas développer le planning. Simplement rappeler quelques événements.

Le 10 décembre autour du droit à l'eau.

Le 22 mars 2002, la Journée Internationale de l'Eau.

Avec une conclusion de l'année, un forum qui permettrait une évaluation de l'action engagée et de ce qui reste à faire dans ce domaine.

Il s'agit là d'un chantier tout à fait passionnant. La question de l'eau dans tous ses aspects intéresse, préoccupe mais aussi mobilise les habitants.

C'est un chantier de très grande qualité que nous ouvrons, offensif, qui permettra peut-être une meilleure gestion d'une ressource à protéger, à partager, à transmettre en bon état aux générations futures.

Contribuant, comme cela a été évoqué dans le cadre de Lille, capitale européenne de la culture en 2004, à un nouvel art de vivre.

Je crois que l'eau a besoin de la ville et que la ville a besoin de l'eau pour une meilleure gestion.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

.../...

Je crois effectivement que nous aurons à en reparler plusieurs fois au cours de l'année car il y a beaucoup de propositions derrière cette année de l'eau.

Monsieur DECOCQ, qui connaît bien les problèmes de l'eau.

M. DECOCQ - Effectivement, Madame, chers collègues, il faudra en reparler parce que j'ai l'impression qu'il faudra laisser décanter un peu...

(rires)

Je reconnais bien là notre collègue Danielle POLIAUTRE, toujours enthousiaste, forte de son parcours...

Nous allons voter cette délibération, et pourtant, je vais quand même émettre quelques critiques car nous sommes plus convaincus de la bonne idée qu'elle recèle, qui est une campagne annuelle d'intérêt public –qui est une très bonne idée- et au fond de l'objet qu'elle a choisi, la sensibilisation au problème de l'eau.

Alors, nous allons la voter, mais nous la votons plus en regardant avec intérêt, notamment au cours de différentes Commissions où on va un peu décanter le programme annuel, que sur son contenu aujourd'hui parce que, très sincèrement –je le dis très amicalement, mais chacun son point de vue, et j'ai l'impression que je ne suis pas le seul- cette délibération n'a pas tout à fait trouvé son registre, entre ce qui relève de la sensibilisation des habitants et ce qui relève de l'intervention opérationnelle de la maîtrise d'ouvrage des opérations, entre ce qui relève de l'initiative de la ville et de la compétence de la Communauté Urbaine.

De ce point de vue-là, on mélange un peu tout, on s'assigne des objectifs qui sont déjà atteints.

Fournir de l'eau potable de qualité... Mais aujourd'hui, on fournit de l'eau potable de qualité, et si ce n'est pas le cas, il faut nous dire qui et où ! Ce serait grave puisque nous avons un service public de distribution d'eau potable ! Je propose d'ailleurs qu'on prenne une initiative tout à fait pédagogique, qui serait celle de remplacer les bouteilles d'eau de Vittel... de Saint-Amand... (je n'ai rien contre Saint-Amand ! Pas de publicité !) disons les bouteilles d'eau minérale par de l'eau potable du robinet. Ce qui ira dans le sens d'une économie et serait un signe de confiance dans l'eau distribuée.

Il y aurait une autre idée à développer, à savoir inventer un nouveau concept d'association bénévole, avec des professionnels de la communication et de la sensibilisation, concepteurs, publicitaires, afficheurs, médias, qui participeraient bénévolement à cette campagne d'intérêt public.

Dernière chose, et j'en resterai là, il y a tout de même un manque assez grave, me semble-t-il, au niveau du contenu, ou alors il m'a échappé, mais j'ai pourtant bien lu.... et je suis sûr que cela n'échappe pas à Danielle POLIAUTRE. Pour modifier les comportements et sensibiliser, on y revient toujours, il faut commencer par les jeunes. Je voudrais voir une action forte de sensibilisation auprès des scolaires.

Il y a beaucoup à rediscuter, à clarifier, mais la délibération, dans son esprit et dans son objectif, doit être soutenue. L'eau, c'est la vie, et on ne peut pas se battre contre la vie. Il n'y a pas de contre-indications, rien qui justifierait de notre part une opposition, et je crois qu'une abstention serait un peu décourageante pour ceux qui veulent se battre pour la qualité de l'eau. Donc, nous allons la voter, mais il faudra la revoir.

.../...

Madame le Maire - Un mot, Monsieur DECOCQ. Je pense que ces actions que nous avons décidé de présenter aux Lillois pendant la campagne électorale ne visent pas à apporter toutes les réponses dès le début. Danielle POLIAUTRE, qui a été obligée d'être rapide, a dit par exemple que des actions seront mises en œuvre immédiatement. Comment recueillir les eaux pluviales, mieux qu'aujourd'hui, pour pouvoir nettoyer les trottoirs ou arroser les jardins ?

Comment aider les Lillois à réduire leur facture d'eau par une formation et une information ?

Ce sont des mesures que nous allons prendre tout de suite. Et puis, il y a, dans cette Année de l'Eau, un certain nombre d'études qui seront lancées parce que nous n'avons pas toutes les réponses. On a parlé des inondations, un travail a été rapidement mené entre la Communauté Urbaine et la Ville de Lille, la D.D.E., l'Agence de l'Eau, etc... on a aujourd'hui un certain nombre de pistes, mais on n'a pas toutes les réponses.

En revanche, ce qui est clair, c'est que, pendant cette année, il faut qu'on avance sur les réponses.

Je prends un autre exemple, la remise en eau de l'avenue du Peuple Belge. Beaucoup d'entre nous en rêvent. Peut-on le faire ? Combien cela coûte-t-il ? On ne va pas prendre aujourd'hui la décision de le faire, mais on va étudier la question.

Ensuite, il y a l'aspect festif. Remettre des fontaines dans la ville, des fêtes autour de l'eau, les sports autour de l'eau... on n'entrera pas aujourd'hui dans le détail, même si Madame DEMESSINE comme Madame CULLEN ont déjà fait un certain nombre de propositions.

Donc, vous avez raison, le programme d'actions n'était pas totalement arrêté aujourd'hui. Il y a le lancement d'une volonté de travailler sur ces problèmes. Nous avons des réponses concrètes dès maintenant dans un certain nombre de domaines, nous avons à les construire ensemble sur un certain nombre de points, et là, je partage complètement votre point de vue.

Allez-y, je vous en prie.

M. DECOCQ - Je ne reproche pas qu'il n'y ait pas tout... j'ai dit qu'on ne trouvait pas le registre, mais ce n'est pas forcément facile, il y a trop de choses. Et puisque vous parlez des inondations de Fives, je voudrais bien que Danielle POLIAUTRE trouve un nouvel art de vivre politique. Ce n'est pas parce que je suis dans l'Opposition que j'ai toujours tort...

Madame le Maire - On n'a pas dit cela...

M. DECOCQ - J'entends « souvent » !...

(rires)

J'ai demandé à la Communauté Urbaine ce que je crois être le minimum aujourd'hui dans la demande de l'étude, c'est-à-dire une expertise hydrogéologique pour qu'on torde le cou ou bien qu'on reconnaisse qu'il y a bien une relation entre les inondations de Fives et la V.R.U., voire Euralille. Qu'elle m'accompagne dans cette demande et qu'on demande tous au Président d'engager une expertise hydrogéologique.

Merci.

.../...

Madame le Maire - Merci.

Qui vote cette belle délibération 543 ? l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

Avant les vacances, il y a une unanimité formidable.

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX.  
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

01/383 - Commune Associée d'Hellemmes - Opération FISAC - "Cœur de Pays" - Versement d'une subvention au Comité de Défense et d'Entraide des Commerçants non sédentaires.

01/384 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "Espace Solidarité Hellemmes" - Versement d'une subvention.

01/385 - Commune Associée d'Hellemmes - Association Sportive Hellemmoise de Cyclisme - Versement d'une subvention.

Adoptés.

01/541 - Commune Associée d'Hellemmes - Soutien à la SARL d'Hellemmes.

Madame le Maire, j'espère que là aussi nous allons avoir l'unanimité pour condamner la Direction générale d'une entreprise, la SARL Hellemmes du Groupe Mossley, car depuis maintenant le 23 juin dernier, cette entreprise a été victime d'une désertion de la Direction Générale sur le site, mais aussi du Groupe Mossley international qui possède des entreprises en France, puisque ce sont des Français, mais encore dans d'autres pays lointains.

Il s'agit là du « meurtre » de 122 salariés qui, depuis la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce, occupent leur entreprise, car depuis ce jour-là, la direction du site est partie ! Elle a quitté le navire ! C'est extraordinaire, c'est une des constatations les plus difficiles à vivre pour ces salariés qui, pour certains, sont âgés, puisque la moyenne d'âge est de 48 ans avec des salariés peu ou non qualifiés.

Il s'agit d'une Direction Générale qui doit être montrée du doigt non seulement par l'ensemble des élus du Conseil Municipal de Lille-Hellemmes-Lomme que nous sommes, mais aussi par l'opinion publique.

La commune d'Hellemmes s'est tout de suite mobilisée avec le Maire en tête et l'ensemble des élus du Conseil Communal, hormis un Groupe que je ne qualifierai pas, mais non républicain, non démocrate. En revanche, l'ensemble des autres élus se sont bien mobilisés pour être aux côtés de ces salariés qui, depuis ces quelques semaines, ont une attitude responsable, digne, mais difficile. Nous avons tout de suite fait en sorte qu'ils puissent avoir une aide matérielle pour occuper cette usine de plus d'un hectare et demi de superficie.

C'est une entreprise qui, comme par hasard, n'a plus obtenu le contrat avec une grande société française, Damart, il y a seulement un mois et demi. Ce n'est donc pas un hasard puisqu'on sait que c'était la délocalisation qui était en marche par l'intermédiaire de la Direction Générale.

.../...

Madame le Maire, avec Monsieur de SAINTIGNON, votre Premier Adjoint, et moi-même, nous avons reçu ce matin en Mairie de Lille une délégation des syndicats. Nous avons avec eux débattu, comme nous l'avions fait vendredi soir à la réunion publique du Conseil Municipal d'Hellemmes où nous avons suspendu la séance pour les entendre. Quand on voit la façon dont ils ont été considérés, c'est par la meurtrissure que nous devons ensemble réagir face à ces procédés d'un autre âge.

adame  
Ce matin, nous avons eu un débat fructueux. Les perspectives que vous avez vous-même indiquées, ~~Mme~~ le Maire, à cette délégation, nous permettent de continuer un dialogue avec eux, avec une attitude responsable de la part des syndicats. Je leur avais donné mon numéro de portable afin qu'ils puissent nous indiquer les suites d'une réunion qu'ils avaient avec le liquidateur cet après-midi, je les ai eus il y a cinq minutes, et ils m'ont malheureusement dit que la Direction Générale n'avait pas bougé d'un pouce dans son attitude première. Il s'agira donc d'aller plus loin, Madame le Maire, dans les prochains jours pour continuer à aider ces salariés dans la lutte qu'ils ont démarrée le 23 juin dernier.

Nous avons profité d'une délibération que nous avons voulue à l'occasion du dernier Conseil Communal pour aider financièrement le Comité d'Entreprise et nous allons aussi aider les enfants des salariés qui sont domiciliés sur le territoire de la commune d'Hellemmes en leur donnant la gratuité pour les centres de loisirs au cours de cet été; et à l'occasion du Conseil Municipal de ce soir, je voulais vous tenir informés de la situation au sein de cette entreprise de 122 salariés.

Merci de votre attention et merci pour eux de votre solidarité.

Madame le Maire - Merci, Monsieur le Maire.

Je mets aux voix cette délibération 541...

Mme REDLICH - Je voulais aussi intervenir sur cette délibération.

Madame le Maire - Rapidement dans ce cas, parce que vous n'étiez pas inscrite.

Mme REDLICH - Je souhaitais intervenir parce que, à partir de cette délibération, il s'agit bien d'un autre droit fondamental qui est le droit au travail, et surtout mettre l'accent sur la lutte des salariés et sur la solidarité qui s'organise autour de ces salariés de la SARL Mossley Hellemmes. Car elle va à contre-courant des murmures qui laissent entendre que la lutte des salariés de Mossley serait un baroud d'honneur.

Leur lutte est exemplaire et leur motivation ne cesse de croître. Ils luttent parce qu'ils refusent de se faire jeter comme des mouchoirs en papier, parce qu'ils veulent rester debout et continuer à travailler.

Mais ce n'est pas le pot de terre contre le pot de fer si les choix politiques du Gouvernement et du Parlement se placent résolument du côté des salariés et si la solidarité continue de se déployer plus fortement. Parce qu'aujourd'hui la loi et le code du Travail doivent cesser d'être plutôt favorables au patronat, les Députés communistes ont œuvré dans ce sens en obtenant le vote des amendements progressistes sur la loi de modernisation sociale et sur le contrôle de l'utilisation des fonds publics par les entreprises. Mais les actionnaires, on le voit aujourd'hui, dictent toujours leur loi, celle de l'argent roi. Oui, la loi doit s'appliquer.

Le Groupe Mossley, détenu par la famille MEILLASSOUX, a les moyens d'assumer sa responsabilité financière pour permettre d'assurer l'avenir des 123 salariés de Mossley Hellemmes.

.../...

Elle fait partie du grand patronat. Dominique MEILLASSOUX est le Président de la Fédération Française de l'Industrie cotonnière et vice-Président de l'Union des industries textiles. En effet, comme l'a souligné Gilles PARGNEAUX, les salariés de Mossley étaient ce jour, depuis 14 heures, seuls devant le liquidateur judiciaire et le représentant du patron via portable interposé.

La réunion vient de se terminer il y a dix minutes, sans solution, et la colère monte. Nous pouvons faire pression politique, avec toutes celles et tous ceux qui pensent nécessaire de rééquilibrer les valeurs du travail face aux calculs financiers.

Nous avons proposé l'organisation rapide d'une table ronde réunissant les élus locaux, les représentants syndicaux, les élus du Comité d'Entreprise, les responsables des fédérations syndicales du textile, les parlementaires de la Gauche nordiste et les représentants de l'Etat. Cette démarche, si elle est soutenue par notre Assemblée, manifesterà notre détermination collective pour une issue du conflit favorable aux intérêts des 123 salariés de Mossley Hellemmes que l'on qualifie aussi de dernière filature lilloise.

Madame le Maire - Merci bien.

Nous avons, comme l'a dit Gilles PARGNEAUX, reçu ce matin les organisations syndicales. Aujourd'hui, ce qui est important, c'est que nous puissions voir le liquidateur pour savoir de combien dispose la famille pour financer le plan social et pour vérifier aussi si le terrain ne pourrait pas être conservé pour traiter le problème de la réindustrialisation.

Nous avons convenu qu'après cette rencontre avec le liquidateur, nous reverrions les syndicats de salariés pour qu'ils nous précisent quelle est la stratégie qu'ils souhaitent et, bien entendu, nous les accompagnerons.

Je mets aux voix la délibération 541.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

Je vous remercie.

Chemise n°10 bis

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,  
en l'absence de Monsieur FALISE  
Adjoint au Maire

#### DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

01/417 - Conseils de quartier - Modification du règlement intérieur.

Madame le Maire - Pierre de SAINTIGNON va présenter la délibération sur le règlement intérieur qui se trouve dans la chemise 10 bis, de Monsieur FALISE.

M. de SAINTIGNON - Madame le Maire, mes chers collègues, en lieu et place de Michel FALISE qui est, ce soir, souffrant, je veux vous dire que nous débattons du règlement intérieur. Cette délibération a pour objectif de nous mettre en ligne avec les décisions que nous avons prises au cours du dernier Conseil Municipal, et qui changeaient quelque peu la donne par rapport au dernier règlement intérieur,

.../...

notamment sur la composition des Conseils de quartier, pour la seconde partie des Conseils de Quartier -2/3-1/3, je ne reviens pas dessus-, sur la recherche de la parité hommes/femmes, sur la durée du mandat fixée à trois ans renouvelable, et sur le nombre total des Conseillers de Quartier.

Je le dis sans aller plus loin ce soir puisque le Maire nous propose un débat sur le fond quant au fonctionnement des Conseils de quartier, rôles et attributions, après en avoir rediscuté longuement, au prochain Conseil Municipal, le 21 septembre.

Ce soir, ce règlement intérieur est simplement une démarche qui nous permet de nous adapter aux situations que nous avons décidées, notamment par rapport aux points que je viens de rappeler à l'instant.

Madame le Maire - Y a-t-il des interventions ?

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, si vous proposez de rediscuter du rôle des Conseils de quartier, à ce moment-là, je réserve mon intervention.

Madame le Maire - Nous avons bien dit que ce règlement intérieur était purement un règlement d'organisation et que nous traiterions le problème des Conseils de Quartier sur un rapport de Monsieur QUIQUET à la rentrée, concernant les pouvoirs des Conseils de Quartier et leur articulation avec le Conseil Municipal.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Pour donner le vote du Groupe Communiste qui s'abstiendra sur le règlement intérieur pour être logique avec son vote précédent puisqu'il n'avait pas participé au vote sur la conception de la mise en place des Conseils de Quartier. Nous réservons notre intervention sur le débat de fond qui doit avoir lieu à la rentrée.

Madame le Maire - Très bien.

Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour ? l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Communiste et du Front National

Contre : néant

Qui s'abstient : le Groupe Communiste et le Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Chemise n°22

Rapporteur : Madame CAPON,  
Adjointe au Maire

ECOLES

01/532 - Caisses des Ecoles de Lille-Hellemmes - Evolution des missions.

.../...

Madame le Maire, chers collègues, je vais vous parler de l'évolution des missions de la Caisse des Ecoles. C'est le dossier 532.

Le Comité de la Caisse des Ecoles est un établissement public qui gère en autonomie un budget important, 66 M.F. cette année.

Ces dossiers passent directement en Préfecture sans passer devant le Conseil Municipal, donc sans passer devant vous.

Les actions qu'elle mène au service des enfants dans leur temps scolaire et péri-scolaire ne peuvent exister que par l'apport d'une subvention Ville de Lille chaque année de plus en plus importante. Cette année, 40 M.F..

Il est donc naturel que la Ville de Lille veuille garder la gestion directe des missions exercées par le Comité de la Caisse des Ecoles.

Il est de plus nécessaire d'harmoniser les différents postes du personnel sous l'autorité de la même collectivité. Comme vous le savez, il existe, pour exercer les mêmes fonctions, du personnel payé par la Ville, du personnel payé par la Caisse, quel que soit leur statut, et le Comité de la Caisse des Ecoles fonctionne également avec une tarification qui lui est propre auprès des usagers. Il est temps de faire entrer les prestations de la Caisse des Ecoles sur les mêmes bases que toutes les prestations de la Ville dans les autres secteurs.

D'autre part, le Contrat Educatif Local qui a été signé l'année dernière en décembre par la Ville de Lille doit englober toutes les activités périscolaires. La gestion par la Ville de ces activités facilitera la lisibilité et l'équilibre entre toutes les actions menées par la Ville en liaison avec les différents secteurs d'animation, les centres sociaux, les maisons de quartier, les nombreuses associations qui accompagnent la vie de l'enfant dans la ville.

Le temps de l'enfant induit le temps familial. C'est un chantier ouvert qui demande attention et transversalité de traitement entre toutes les délégations.

La Caisse des Ecoles restera le lieu privilégié d'expression, d'information, de proposition des acteurs de la communauté éducative. Elle pourra ainsi mieux répondre aux objectifs du Contrat Educatif Local que vous avez voté, en contribuant à temps plein, en liaison avec l'Education Nationale bien entendu, à créer les meilleures conditions possibles de l'égalité des chances de nos élèves.

Les membres de la Caisse des Ecoles et du Comité Technique Paritaire ont été informés respectivement les 18 juin et 6 juillet 2001 de cette évolution. En conséquence, et en accord avec votre Commission de la Solidarité du projet éducatif, réunie le 22 juin 2001, nous vous demandons :

1) la réintégration des missions actuelles et des moyens rattachés de la Caisse des Ecoles à la Ville de Lille à compter du 1er janvier 2002. Le personnel, lui, étant pour sa part à réintégrer au 1er septembre 2001.

2) de confirmer la mission de concertation entre les divers acteurs de la communauté éducative actuellement exercée par la Caisse des Ecoles de Lille.

Madame le Maire - Merci beaucoup, Madame CAPON.

Monsieur CUCHEVAL.

.../...

M. CUCHEVAL - Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, je souhaite, très brièvement à la demande de Monsieur le Directeur Général, rendre avant tout hommage au travail accompli ces dernières années par la Caisse des Ecoles.

En effet, on ne peut que constater une attention constante aux besoins des jeunes lillois, à leurs différences, à leurs difficultés sociales, à la qualité de leurs repas, à la défense de la laïcité, comprise ici comme un moyen d'accès privilégié à la citoyenneté et un facteur d'intégration.

Pour toutes ces raisons que je ne développe pas, je souhaite que ces questions importantes qui sont ainsi débattues relèvent d'une politique qui devra être poursuivie dans le même sens.

Cela dit, ces questions importantes doivent être mieux portées à la connaissance de la population et faire l'objet d'un débat public.

C'est pourquoi il me semble aussi positif que le Conseil Municipal s'en empare et que chaque Groupe Politique puisse s'exprimer sur ces questions. Pour ces différentes raisons, le Groupe Communiste approuvera la proposition qui nous est faite.

Je vous remercie, Madame le Maire.

Madame le Maire - Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Effectivement, il faut bien le dire au moment où nous votons cette délibération présentée par Madame CAPON que, je pense, il faut saluer. Car nous ne la faisons pas souvent au Conseil Municipal puisque nous votons un budget de la Caisse des Ecoles alors que nous n'avons pas jusqu'à présent à discuter au Conseil Municipal de la politique en matière de restauration, ou de la politique des loisirs, qu'il s'agisse des vacances, ou des temps hors scolaires ou autour de l'école.

C'est pour moi l'occasion de rappeler que, aussi bien sur la qualité des repas que sur leur équilibre, nous n'avons jamais connu un problème d'hygiène sur les repas scolaires dans notre ville ; rappeler aussi que les parents sont informés, qu'il y a des commissions pour travailler sur le choix des plats, y compris avec les enfants, qu'on leur donne des conseils pour l'équilibre des repas du soir. Un travail formidable donc a été mené sur la restauration.

De la même manière, alors que nous avons déjà des enfants qui sont partis en vacances, autour de l'école, les mercredis, les week-ends, pendant les petites vacances et les grandes vacances, nous sommes une des villes qui font le plus pour leurs enfants et notamment pour ceux dont les parents ont le plus de difficultés.

C'est pour moi aussi l'occasion de féliciter l'ensemble du personnel de la Caisse des Ecoles qui va rejoindre le personnel municipal, mais aussi de dire à Ariane CAPON combien nous lui devons pour son engagement, qui va se poursuivre avec les élus qui gèrent de la restauration, sur ce thème comme sur l'animation péri et extra-scolaire. C'est pour moi l'occasion de rendre hommage à Ariane CAPON et à l'ensemble du travail mené par la Caisse des Ecoles, et que nous allons, comme Monsieur CUCHEVAL nous y invite, continuer et amplifier encore dans les prochaines années.

Qui est favorable à cette délibération : l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

Je vous remercie.

.../...

01/533 - Réfection des cours d'écoles - Avenant n°1 au lot n°3.

01/534 - Désaffectation de l'école Hector Malot, 2, rue de l'Escaut - Décision.

01/544 - Mesures de carte scolaire dans les écoles lilloises du 1er degré de l'enseignement public pour la rentrée scolaire 2001/2002.

01/545 - Mesures de carte scolaire dans les écoles privées du premier degré - Rentrée scolaire 2001/2002.

Adoptés.

Chemise n°18

Rapporteur : Madame CULLEN,  
Adjointe au Maire

### CULTURE

01/446 - Travaux d'extension du Théâtre du Prato - Lancement d'un appel à concepteurs - Composition de la commission chargée de choisir le concepteur.

01/447 - Aéronef - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension des locaux - Attribution.

01/448 - Attribution de subventions complémentaires à divers organismes culturels inscrits à l'état de répartition.

01/449 - Attributions de subventions aux associations culturelles.

01/450 - « Faubourg des Musiques » - Sollicitation de subventions - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

01/451 - Fête de la Musique - Subvention « Aéronef hors les murs ».

01/452 - Fête de la Musique - Subvention aux associations participantes.

01/453 - Patrimoine en Musique - Tarification Saison 2001/2002.

01/454 - Patrimoine en Musique - Budget et programmation de la saison 2001/2002.

01/455 - Patrimoine en Musique - Abonnements Saison 2001/2002.

01/456 - Subvention Loyer Danse à Lille.

01/457 - Subventions compensatrices aux associations utilisatrices du Théâtre Sébastopol.

01/458 - Association pour la Promotion et l'Animation du Jardin Vauban - convention de mise à disposition du Chalet aux Chèvres.

01/459 - Attribution de subvention à l'association Atelier Photo.

01/460 - Exposition Safet ZEC - Modification des dates et du plan de financement.

.../...

01/461 - Exposition temporaire Safet ZEC - 13 septembre 2001 - 18 novembre 2001 - Tarification - Catalogue - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

01/462 - Exposition temporaire KIJNO - 12 mai 2000 - 16 octobre 2000 - Tarification - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

01/463 - Exposition temporaire Tsaatanes, ceux qui ont des Rennes - Plan de financement.

01/464 - Exposition temporaire Tsaatanes, ceux qui ont des Rennes - Catalogue - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi - Réaffectation.

01/465 - Ateliers d'Images et d'Arts Plastiques - Mise en place d'une nouvelle tarification à partir de l'année scolaire 2001/2002 pour les cours et ateliers - Admission en recettes.

01/466 - Ateliers d'Images et d'Arts Plastiques - Mise en place d'une nouvelle tarification à partir de l'année scolaire 2001/2002 pour les stages - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

01/467 - Ateliers d'Images et d'Arts Plastiques - Programmation des expositions et résidences d'artistes pour l'année 2001 - Programmation des actions inscrites dans le cadre de la Politique de la Ville pour l'année 2001 - Autorisation de prise en charge des frais de réception et de rémunération des artistes intervenants sur notre budget - Autorisation de sollicitation de partenaires institutionnels - Admission en recettes.

01/468 - Opéra - Travaux de rénovation - Financement.

01/469 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille.

01/470 - Palais des Beaux-Arts - Donation par Monsieur Jacques JONAS d'une esquisse de J. BASTIEN LEPAGE de l'artiste peintre Lucien JONAS.

01/471 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Société DUBLY S.A. relative à une acquisition d'œuvre d'art.

01/472 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Nord dans le cadre de l'exposition « Portraits de Villes, les plans reliefs : la conquête de l'espace ».

01/473 - Palais des Beaux-Arts - Acquisition de deux œuvres d'art du peintre Carolus Duran Convention entre la Ville de Lille et la Société Renault.

01/474 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille à la Réunion des Musées Nationaux, relative à l'édition du Tome II du catalogue sommaire des peintures des écoles françaises du Musée des Beaux Arts.

01/475 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et le Conseil Général du Nord, relative à des dépôts d'œuvres.

01/476 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et Dexia Banque et Dexia Crédit Local dans le cadre de l'exposition « Vies silencieuses » des artistes Crepy et Jansens qui se déroule du 7 juin au 23 septembre 2001.

01/477 - Palais des Beaux-Arts - Journée découverte pour les seniors.

.../...

01/478 - Palais des Beaux-Arts - Musée de l'Hospice Comtesse - Musée d'Histoire Naturelle - Demande de subvention au Ministère de l'Education Nationale au titre de l'action culturelle.

01/479 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux (RMN) concernant l'édition du catalogue de l'exposition « Berthe Morisot ».

01/480 - Palais des Beaux-Arts - Exposition « Berthe Morisot » - Tarifs d'accès à l'exposition.

01/481 - Palais des Beaux-Arts - Adhésion à l'ARREP (association Nord-Pas-de-Calais des responsables de communication et de Relations Publiques).

01/482 - Palais des Beaux-Arts - Programme culturel - 2ème semestre 2001.

01/483 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et le Crédit du Nord.

01/484 - Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Société Générale dans le cadre de l'organisation de concerts.

01/485 - Palais des Beaux-Arts - Etude et validation des travaux climatiques - Autorisation de lancer les appels d'offres et demandes de subventions.

01/486 - Palais des Beaux-Arts - Remboursement des frais de mission de Madame Irène Bizot dans le cadre de l'exposition « Rubens ».

01/487 - Palais des Beaux-Arts - Acquisition de deux volets d'un triptyque de Jérémias Mittendorf.

01/488 - Palais des Beaux-Arts - Don de six tableaux du peintre Kijno.

01/489 - Palais des Beaux-Arts - Convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'Orchestre National de Lille.

01/490 - Palais des Beaux-Arts - Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville et la FNAC - Deuxième phase.

01/491 - Palais des Beaux-Arts - Convention entre la Ville de Lille et l'Office du Tourisme dans le cadre de l'exposition Berthe Morisot.

01/492 - Palais des Beaux-Arts - Convention entre la Ville de Lille et l'AICE.

01/493 - Palais des Beaux-Arts - Don par Monsieur Pierre Fichet d'un ensemble d'œuvres sur papier (né à Paris en 1927).

01/494 - Palais des Beaux-Arts - Don par Madame Bigot d'un ensemble d'œuvres sur papier (Vitré 1918 - Mennecey/Essonnes 1998) - Deuxième donation.

01/495 - Palais des Beaux-Arts - Don par Madame Nadine Cosentino d'un ensemble d'œuvres sur papier (née à Banyuls-sur-Mer en 1947).

01/496 - Palais des Beaux-Arts - Don par Monsieur Jean-Marc Ehanno d'un ensemble d'œuvres sur papier (né à Lorient en 1942).

.../...

01/497 - Palais des Beaux-Arts - Renouvellement de la convention de partenariat liant la Ville de Lille et la Société Transpole.

01/498 - Palais des Beaux-Arts - Convention entre la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux (RMN) relative à la fabrication de produits dérivés.

01/499 - Palais des Beaux-Arts - Réalisation de l'exposition « Settecento , le siècle de Tiepolo »  
Marché sur appel d'offres restreint - Lot n°3 : transport - Avenant.

01/500 - Palais des Beaux-Arts - Musée d'Histoire Naturelle - Musée de l'Hospice Comtesse - Journées du patrimoine.

01/501 - Musée de l'Hospice Comtesse - Legs d'un meuble par Madame DEHEM - Acceptation.

01/502 - Musée de l'Hospice Comtesse - Don de négatifs par Madame BIGO - Acceptation.

01/503 - Musée de l'Hospice Comtesse - Acceptation du don d'une nappe tissée du 17ème siècle par la Société des Amis des Musées.

01/504 - Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition d'un squelette de cachalot.

01/505 - Musée d'Histoire Naturelle - Prolongation de l'exposition "Ces chers disparus".

01/506 - Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition d'une herminette - Sollicitation de subvention auprès du FRAM.

01/507 - Musée d'Histoire Naturelle - Projet d'acquisition de pièces de collection d'Amazonie et de l'Amirauté.

01/508 - Musée d'Histoire Naturelle - Exposition "Ces chers disparus" - Frais liés à une conférence grand public.

01/509 - Théâtre Sébastopol - Délégation de service public.

01/510 - Conservatoire National de Région - Avenant aux lots 7-10-12.

01/547 - Exposition temporaire Safet ZEC - Gratuité de l'accès à l'exposition - Journées du Patrimoine.

Madame le Maire, mes chers collègues, placer le citoyen et le créateur au cœur de la politique culturelle de la ville, créer progressivement les conditions d'un nouvel art de vivre ensemble, dans le respect des différences de chacun, faciliter l'accès à la culture et aux pratiques artistiques du plus grand nombre, telles sont les priorités de l'action municipale, que je vous présenterai de façon plus détaillée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Je souhaite toutefois dès aujourd'hui vous faire part de mes premières réflexions sur les grands axes de la politique culturelle.

J'ai d'abord voulu au cours des trois premiers mois de ce mandat, rencontrer les artistes, les directeurs d'équipements culturels, ainsi que les responsables d'association. Un début d'état des lieux a déjà pu être établi qui me permet de dégager certaines des grandes priorités de la politique culturelle.

.../...

Celle-ci doit notamment conforter les équipements culturels majeurs de la Ville et en assurer le développement ;

Permettre le déploiement de toutes les activités artistiques dans les quartiers ;

Renforcer l'accueil des publics et en rechercher des nouveaux ;

Favoriser dans la dynamique de Lille 2004 qui vient de vous être présentée, un nouvel aménagement culturel du territoire ;

Mettre en œuvre un partenariat entre la Ville et les artistes, les responsables d'équipements culturels et les professionnels du développement culturel ;

Soutenir les associations qui participent à ce développement par la mise en place de contrats d'objectifs ;

Développer la concertation et le partenariat avec l'Etat et les autres collectivités territoriales dans le respect des missions de chacun.

Les délibérations qui vous sont présentées aujourd'hui sont nombreuses car le Conseil Municipal est le premier de l'année qui nous permet de prendre en compte l'ensemble des mesures concernant le fonctionnement des équipements culturels de la ville, le soutien aux associations et les premiers investissements spécifiquement liés à Lille, Capitale Européenne de la Culture en 2004.

Leur diversité traduit la richesse et l'ambition de la vie culturelle lilloise.

Merci.

Madame le Maire - Merci, Madame CULLEN.

Je pense qu'il n'y avait pas de demande d'intervention sur ces délibérations.

Dans ce cas, je vais peut-être demander un vote sur l'ensemble des délibérations qui sont nombreuses.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Adoptés.

Je vous remercie.

Chemise n°7

Rapporteur : Monsieur ROMAN,  
Adjoint au Maire

#### FINANCES

01/405 - Restaurant Municipal - Création d'un budget annexe - Budget Primitif 2001 - Tarification.

Adopté.

01/406 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2001 - Décision Modificative n°2.

.../...

Madame le Maire - Monsieur TOSTAIN souhaitait intervenir sur la délibération 406.

M. TOSTAIN - Merci, Madame le Maire.

Au nom du Groupe des Verts, je voulais simplement signaler dans cette D.M.2 le rétablissement de la ligne « Economie d'énergie » qui illustre à mon sens l'engagement qu'on a déjà entendu dans plusieurs délibérations, à savoir un engagement systématique pour l'environnement que vous avez déjà exprimé à propos de la délibération sur le stade et de celle sur l'eau.

Il y a déjà eu une politique d'économie d'énergie à Lille, mais je voulais simplement signaler que cette nouvelle inscription correspond au renouvellement de la politique de l'Etat dans le plan national d'action pour l'efficacité énergétique et qu'à ce titre, nous pourrions bénéficier d'inscription en recettes d'aides de la part de l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie, et également du Conseil Régional.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur ROMAN.

M. ROMAN - Je veux simplement remercier Monsieur TOSTAIN des propos qu'il vient de tenir, qui concernent des choix de la Municipalité toute entière.

Dire, parce qu'on ne l'évoque jamais à travers des décisions modificatives qui sont somme toute assez mineures, qu'il y a quand même des petites choses qui sont faites dans une décision de cette nature, et je veux en citer quelques-unes.

Par exemple, il y a un crédit global de remise à niveau des toitures des établissements scolaires qui est abondé de 1 M.F., et ce n'est pas mince pour l'entretien, la maintenance du patrimoine de la Ville.

Il y a l'équipement du club Léo Lagrange de Lille Sud, ainsi que la réhabilitation du club Verhaeren qui a été l'objet de nuisances il y a quelque temps et qui est réabondé à un niveau suffisant pour être remis en marche très rapidement.

Bref, toute une série de petites mesures qui font qu'on essaie de cultiver un art de vivre à Lille dans les quartiers.

Madame le Maire - Très bien.

Nous allons mettre aux voix cette décision modificative.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui est contre : le Front National

Qui s'abstient : néant

Adopté à la majorité

01/407 - Exercice 2001 - Transferts de crédits.

.../...

01/408 - SAEM d'exploitation de Lille Grand Palais - Augmentation du capital social - Souscription de la Ville de Lille

Adoptés.

#### DECENTRALISATION

01/409 - Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adopté.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON,  
Premier Adjoint

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

01/393 - Association Régionale des Dirigeants Commerciaux de France - Subvention de fonctionnement

Adopté.

#### POLITIQUE DE LA VILLE

01/394 - Contrat de Ville - Programmation 2001 - Fonds d'Initiatives Habitants - Subventions.

01/395 - Contrat de Ville - Programme 2001 - Participation de la Ville - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

Adoptés.

#### EMPLOI

01/396 - Programme « Nouveaux Services - Nouveaux Emplois » - Aides au développement de nouvelles activités - Tableau récapitulatif.

01/397 - Programme « Nouveaux Services - Nouveaux Emplois » - Lille Métropole Services Renouvellement de la subvention.

Madame le Maire - Il y a plusieurs inscrits.

Monsieur RICHIR. Il s'agit, j'imagine, de Lille Métropole Services.

M. RICHIR - Oui, mais également rapidement sur le programme de consolidation du dispositif « nouveaux services emplois jeunes » qui était sur nos tables.

.../...

La délibération 397 a pour objet de renouveler la subvention pour Lille Métropole Services. Nous avons eu un long débat en Commission sur ce dossier, débat qu'il n'est pas utile de reprendre ici. Nous avons d'ailleurs tenu une deuxième commission sur ce dossier à la suite des demandes d'éclaircissements et d'informations que nous avons émises lors de la première commission.

Aujourd'hui, au terme des trois ans d'activité de cette plate-forme d'intermédiation pour les services à la personne, la plate-forme n'a pas le succès escompté. Elle n'est pas en difficulté financière puisqu'elle a été richement dotée par ses fondateurs, mais les résultats en terme d'activités ne sont pas à la hauteur des espérances pour des raisons multiples qu'il ne m'appartient pas de développer ce soir.

C'est le cas d'ailleurs de nombreuses plates-formes d'intermédiation qui montrent à quel point le volontarisme politique n'est pas toujours suivi d'effets quant au comportement issu du marché et dans le cas présent, il s'agit d'un marché basique puisque les demandes émanent de particuliers. On se rend compte que, dans ce domaine des services à la personne, les particuliers ont tendance à rechercher les accès les plus brefs, et qu'il est très difficile d'introduire des éléments d'intermédiation pour des tas de raisons, à la fois culturelles et économiques.

Nous avons pris acte de l'étude prospective de développement qui a été commandée au cabinet Ernst & Young qui évoquait divers scénarii. Toutes les solutions étaient envisageables. Vous optez donc pour un des choix qui est celui de recentrer cette plate-forme de services vers une mission plutôt d'intérêt général, d'information des particuliers sur les services à la personne.

Nous prenons acte ce soir de cette réorientation.

Vous évoquez la négociation de commandes publiques potentielles de façon à ancrer l'association comme un service d'intérêt général. Dans l'attente de plus amples informations sur ces commandes publiques potentielles, nous nous abstenons sur cette délibération, étant bien entendu qu'à l'avenir lorsqu'il nous sera redemandé d'éventuelles subventions, nous pourrions à ce moment-là nous déterminer de façon plus précise.

Toutefois, s'agissant d'une plate-forme d'intermédiation et s'agissant de la recherche de commandes publiques pour la rendre viable, je vous suggère, hors du champ de discussions jusqu'à ce jour, une piste possible. Ces centres d'appel ont beaucoup de succès auprès des particuliers qui aiment bien trouver des lieux où ils peuvent faire remonter un certain nombre de problèmes et de difficultés.

Or, je me souviens qu'il y a une dizaine d'années, la Ville de Lille avait lancé une opération qui s'appelait « Mairie Services » -cela remonte à une dizaine d'années- qui évoquait le souci d'amélioration du service que la Ville pouvait rendre au citoyen, au contribuable, pour améliorer la qualité des services municipaux rendus à la population.

C'est une première chose.

On peut se demander si, aujourd'hui, il n'y a pas place dans une ville pour une plate-forme, pour un centre d'appels qui pourrait recueillir rapidement les besoins, les demandes des habitants sur les dysfonctionnements au quotidien de la Ville, et surtout d'être capables de mobiliser dans des délais extrêmement brefs des services municipaux pour y trouver des réponses.

.../...

Chacun peut trouver de nombreux exemples. J'entends par exemple des habitants qui se plaignent de la pratique du jet-ski sur la Deûle qui, actuellement, se pratique assez régulièrement le soir. Ils ne savent pas toujours à qui faire remonter ce type de problème. Donc, on voit bien l'usage que pourrait remplir ce genre de plate-forme qui pourrait être « Lille Mairie Services », voire pourquoi pas demain « Lille Métropole Services ».

Je pense que, parallèlement à l'exploration de champs de services à la personne, le fait de tenter d'améliorer la politique de services municipaux auprès de la population pourrait être une des pistes à explorer. Et je pense que parallèlement à l'exploration de commandes publiques à repérer, peut-être peut-on faire de ce type de plate-forme, d'abord et avant tout, et en tout cas parallèlement, un outil d'amélioration de la qualité du service rendu au quotidien.

Voilà une piste de commande publique qui pourrait être explorée.

Deuxième point sur la délibération que vous aviez évoquée en Commission et que, pour des raisons d'urgence, vous nous demandez de voter ce soir. On peut comprendre la raison de cette urgence, s'agissant de la sortie d'un dispositif d'emplois jeunes, entre autres.

Simplement une remarque. Nous trouvons, à la lecture de ce document que la part est un peu trop belle pour les sorties vers les dispositifs de type fonction publique, et nous notons une insuffisance dans les recherches de sortie de dispositif emplois jeunes vers d'autres branches professionnelles. La sécurité et les transports sont évoqués, mais nous pensons qu'il y a d'autres pistes à évoquer car, aujourd'hui, paradoxalement, à un moment où on ne sait pas trop dans quel sens va évoluer la situation de l'emploi, il apparaît important que ceux des jeunes qui sont en emplois jeunes, qui ont déjà une certaine qualification, n'aillent pas uniquement vers des dispositifs fonction publique ou associations, mais puissent -je sais que c'est particulièrement difficile à faire- éventuellement intégrer des entreprises privées, sachant qu'aujourd'hui, dans certains secteurs, il y a des tensions extrêmement vives pour le recrutement de salariés dans un certain nombre d'activités.

Nous voterons cette délibération dans un souci d'intérêt général, mais il nous paraît important de peut-être renforcer la part du secteur privé de l'emploi pour le dispositif de sortie emplois jeunes.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, sur la délibération concernant Lille Métropole Services, la question qui se pose ce soir est de savoir si, au bout de trois ans, on continue, on réfléchit, voire on arrête ? Ce sont d'ailleurs les trois scénarios que posait le cabinet d'audit.

A la lecture des documents et après les réunions que nous avons eues avec Monsieur de SAINTIGNON, je reste persuadé que le besoin existe, mais je ne suis pas sûr que ce type de plate-forme soit adapté aux besoins qui sont évoqués.

On peut toujours trouver des excuses, dire que « Lille Métropole Services » subit le sort des start up et rester persuadés de sa nécessaire poursuite, mais je crois qu'il y a quatre problèmes qui font que cette expérience n'est pas concluante.

Premièrement, comment va-t-on surmonter la défiance des gens, qui existe toujours et qui fait qu'on ne peut pas répondre de manière rapide à la demande des usagers, d'autant qu'il y a, dans un certain nombre de petites professions, une liste d'attente considérable.

.../...

Deuxièmement, l'adhésion des opérateurs est-elle véritablement volontariste, ou, comme l'a évoqué notre collègue RICHIR, stimuler la demande publique, n'est-ce pas provoquer l'adhésion d'un certain nombre d'autres partenaires ?

Troisième problème, un problème de rareté de l'offre. Je crois que c'est la principale origine de l'insatisfaction des clients quand ils souhaitent s'adresser à des petits métiers, principalement des métiers d'artisans qui sont débordés, dont le carnet de commandes est plein pour l'année, et pour lesquels Lille Métropole Services ne peut pas apporter de réponse satisfaisante.

Enfin, le dernier problème est le fait qu'un certain nombre de partenaires ne sont pas convaincus et un certain nombre de Comités d'œuvres Sociales de grandes Collectivités Publiques, qui ont tout à fait leur indépendance pour choisir, n'ont pas choisi le système de Lille Métropole Services.

La conclusion, c'est que, finalement, ce phénomène d'intermédiation coûte cher, puisque généralement le coût est supérieur au travail effectué par un certain nombre d'intervenants.

Au bout de trois ans, je ne souhaite pas, pour reprendre l'expression de Monsieur de SAINTIGNON, être le « fossoyeur » d'une entreprise, mais simplement il faut mesurer la viabilité économique de cette plate-forme, et je dirai qu'au regard d'un certain nombre d'éléments, je ne suis pas persuadé que ce soit l'avenir qui lui donne raison.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Je ne vais pas prolonger le débat.

Madame le Maire - Bien.

Monsieur ORIOL.

M. ORIOL - Madame le Maire, mes chers collègues, après avoir étudié le dossier « Lille Métropole Services », le groupe des élus verts reste dans le doute quant à l'efficacité de cette structure.

En conséquence, il s'abstiendra sur le vote de cette résolution.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur de SAINTIGNON.

M. de SAINTIGNON - Quelques mots d'abord sur la convention avec l'ANACT. Je dirai à Monsieur RICHIR que je partage son analyse. Il s'agit là d'une convention qui lie l'ANACT à la Ville de Lille pour réaliser l'audit, l'évaluation de l'ensemble des emplois jeunes de la ville, avec un regard extérieur, celui qui est nécessaire pour faire les bons choix de pérennisation.

Cette convention s'accompagne d'une autre discussion avec l'ANACT, à destination du mouvement associatif qui sera concerné par l'ensemble de ce dispositif, avec un financement réparti entre la ville, pour ce qui concerne les moyens qu'elle met au travers de son équipe emplois de services, et l'ANACT, qui financera les cabinets d'études qui feront l'appui à la pérennisation pour les associations, donc sans coût pour les associations.

.../...

Je partage aussi son analyse notamment en ce qui concerne les emplois jeunes susceptibles d'aller vers le marché privé à partir de la formation et de la qualification qu'ils ont trouvées.

J'apprécie que vous disiez cela car dans l'esprit même du programme de la loi emplois jeunes, mais aussi du programme que nous avons construit à Lille, nous avons toujours dit et espéré que trois voies de pérennisation étaient possibles.

- Celle de la fonction publique. Pour ceux des emplois jeunes qui sont ici, qui passent les concours de la fonction publique et qui accompagnent des métiers dont l'utilité publique est claire, ils rentreront dans le cadre des emplois de la Ville sera confirmée par nous.

- Celle des emplois purement privés, c'est-à-dire ceux qui, à partir de l'opération emplois jeunes, débouchent sur le secteur marchand parce qu'ils ont trouvé une voie de solvabilisation.

- Celle du secteurs mixte, donc des opérations qui trouvent leur pérennité à la fois par la demande du secteur privé mais aussi par les commandes du public. C'est vrai de toute une série d'opérations que nous rencontrons dans la ville.

Donc, je partage tout à fait votre analyse. Au cours des deux années, nous aurons à avoir toujours en tête cette équation, sans dogmatisme particulier avec le seul souci à la fois d'assurer -c'est le premier objectif de la Ville- la pérennité professionnelle de ces jeunes qui se sont engagés pour cinq ans et dont l'avenir professionnel nous tient à cœur, c'est la première raison de notre combat, et la seconde qui est de faire naître des activités utiles et solvables dans la Ville, que ces activités soient publiques, privées, ou qu'elles relèvent de l'économie mixte.

S'agissant de L.M.S, si Madame le Maire le permet, je vais laisser la parole quelques instants à Madame DA SILVA en tant que Présidente...

Madame le Maire - Madame DA SILVA ne peut pas intervenir en tant que Présidente.

M. de SAINTIGNON - C'est un problème technique.

Je vous donnerai simplement les indications suivantes. Nous avons eu un débat intéressant entre nous dans le cadre de la Commission Economique, au cours de laquelle nous avons pu envisager l'ensemble du processus de L.M.S..

Nous parvenons aux mêmes conclusions. Simplement, vous en ajoutez une, et avec celle-ci je suis d'accord.

La conclusion à laquelle nous parvenons, c'est celle selon laquelle L.M.S. semble avoir démontré son utilité en tant que plate-forme publique d'information et d'échange, de rapprochement de l'offre et de la demande et une deuxième opinion, c'est celle d'avoir démontré que nous avons, avec les termes que vous avez choisis, eu du mal à rapprocher de cette opération une demande privée qui pouvait trouver son équilibre logique sur le plan financier dans le marché.

Alors, nous voulons ouvrir le champ à un territoire plus large. Vous le ramenez à un territoire lié à la ville. Je pense que les deux options sont acceptables. Elles sont susceptibles d'être examinées. L'idée d'envisager la perspective d'une réponse Lille Métropole d'information et de médiation n'est pas une mauvaise idée, surtout si elle est connectée à la proposition que nous avons formulée - et nous y travaillons- de mise sur pied d'une équipe polyvalente d'intervention rapide à Lille, pour intervenir sur toutes les petites opérations qui sont utiles à nos concitoyens et dont on constatera jour après jour l'existence.

.../...

L'idée de le relier à une plate-forme d'intermédiation circonscrite à la ville de Lille, à partir de la réflexion de Monsieur RICHIR, et qui engagerait la Ville sur son fonctionnement, est une idée que nous devons relever comme étant non seulement intéressante, mais à explorer, même si, nous l'avons dit lors de la Commission avec Dorothee DA SILVA, nous avons envisagé que le territoire d'intervention de cette plate-forme soit plutôt placé à l'échelle départementale.

C'est en tous les cas une option qui nous paraissait possible. Celle que vous évoquez ne doit pas être rejetée en bloc, bien au contraire, puisqu'elle correspond à une approche de ces questions que nous avons nous-mêmes voulue et sur laquelle nous travaillons quant à son opérationnalité sur le terrain.

Voilà, Madame le Maire, ce que je souhaitais dire en écho aux discussions qui sont intervenues et aux prises de parole des Conseillers Municipaux.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Je mets aux voix la délibération 396 sur les nouveaux services nouveaux emplois.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

Sur la 397, Lille Métropole Services, Madame DA SILVA ne prend pas part au vote.

Qui est pour : les groupes Socialiste, des Personnalités et Communiste

Qui est contre : le groupe du Front National

Abstention : le groupe des Verts - l'Union pour Lille

Adopté à la majorité (Madame DA SILVA ne prend pas part au vote).

Monsieur BERNARD, vous vous êtes trompé...

M. BERNARD - Je n'ai peut-être pas la même numérotation. Sur la 397, Lille Métropole Services, nous votons contre.

Sur la Convention qui, pour moi, est numérotée 548, nous nous abstenons.

Madame le Maire - Très bien.

01/398 - Versement du solde de subventions à diverses associations.

Adopté.

01/548 - Programme "Nouveaux Services - Nouveaux Emplois" - Protocole d'accord "Programme de consolidation du dispositif "Nouveaux Services - Emploi Jeunes" - Convention financière.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (le Front National s'abstenant).

Je vous propose de voter les rapports qui sont dans les chemises 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 23, 24, et 12 sur lesquels il n'y a eu aucune intervention.

.../...

Ceux qui sont d'avis d'adopter ces délibérations peuvent lever la main : l'ensemble du Conseil Municipal

Pas d'avis contraire, je vous remercie.

Chemise n°3

Rapporteur : Madame le Maire,  
en l'absence de Monsieur DURAND  
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

01/386 - Commune Associée de Lomme - Convention Ville Renouvelée.

01/387 - Commune Associée de Lomme - Révision du Plan d'Occupation des Sols.

01/388 - Commune Associée de Lomme - Enquête publique - Modification du Plan d'Occupation des Sols.

01/389 - Commune Associée de Lomme - Droit de préemption - Ets CATTEAU à Lomme - Convention avec Lille Métropole Communauté Urbaine.

01/390 - Commune Associée de Lomme - Avenant au marché de travaux - Construction d'une médiathèque située 794 avenue de Dunkerque à Lomme.

01/391 - Commune Associée de Lomme - Carte scolaire - Effectifs des écoles George Sand et Jean Minet de Lomme - Démarche auprès de l'Inspection Académique.

01/392 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle - OSML Athlétisme.

Adoptés.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,  
Conseiller municipal délégué

COMMERCE

01/399 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention au Comité d'Animation du Vieux Lille.

01/400 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association des Commerçants et Artisans de la rue de Wazemmes Artois (Wazemmes, Commerce, Communication, Croissance).

.../...

01/401 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association Lille Flandres.

01/402 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Union Commerciale des Arts.

01/403 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association "Du côté de La Treille".

Adoptés.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame KECHEMIR,  
Conseillère municipale déléguée

#### INSERTION - LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS - R.M.I.

01/404 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Lutte contre les exclusions.

Adopté.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur FREMAUX,  
Conseiller municipal délégué

#### PERSONNEL - RESSOURCES HUMAINES

01/410 - Sportifs de haut niveau - Autorisations d'absence - Emplois Jeunes.

01/411 - Création d'emplois.

Adoptés.

Chemise n°9

Rapporteur : Madame le Maire,  
en l'absence de Madame DEMESSINE  
Adjointe au Maire

#### SPORT

01/412 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

01/413 - Transport des enfants des écoles de Lille et d'Hellemmes-Lille dans les piscines et équipements sportifs - Lot 1 : élèves des écoles de Lille à transporter à la piscine olympique Marx Dormoy - Avenant n°1.

.../...

01/414 - Accueil des personnes handicapées - Subventions attribuées à diverses associations sportives.

01/415 - Terrain du Grand Séminaire - Travaux de réfection.

Adoptés.

Chemise n°10

Rapporteur : Madame FILLEUL,  
Conseillère municipale déléguée

#### TOURISME

01/416 - KNACK ROULARTA - 6000 Belges à Lille - Gratuité du Palais des Beaux-Arts.

Adopté.

Chemise n°11

Rapporteur : Madame HENAUT,  
Conseillère municipale déléguée

#### DROITS DES FEMMES

01/418 - Subventions destinées aux organismes en faveur des Droits des Femmes - Association à vocation féminine.

01/419 - Association "Le Nouveau Planning Familial du Nord" - Versement d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n°14

Rapporteur : Monsieur KANNER,  
Adjoint au Maire

#### SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

01/435 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Actions à caractère familiales.

01/436 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Vacances enfants.

01/437 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Vacances familiales.

01/438 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action sociale - Aides Familiales à Domicile.

Adoptés.

.../...

Chemise n°15

Rapporteur : Monsieur SULMAN,  
Conseiller municipal délégué

SANTE

01/439 - Association des Elus Locaux contre le Sida (ELCS) - Cotisation - Santé.

01/440 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Contrat Territorial de Santé (CTS) de Lille - Santé.

Adoptés.

Chemise n°16

Rapporteur : Madame STANIEC,  
Conseillère municipale déléguée

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

01/441 - Subventions destinées aux organismes à caractère social - Action Sociale Logement.

01/442 - Primes municipales dans le cadre des OPAH Moulins, Wazemmes, Lille-Sud, Fives et courées en complément des aides de l'ANAH.

Adoptés.

Chemise n°17

Rapporteur : Madame DA SILVA,  
Adjointe au Maire

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

01/443 - Parc automobile - Remplacement des véhicules vétustes - Marché sur appel d'offres ouvert.

01/444 - Installation d'un système de phonie dans les cabines d'ascenseurs et de monte-charge des bâtiments communaux - Consultation par voie d'appel d'offres ouvert.

01/445 - Travaux de désamiantage dans les bâtiments communaux - Avenant au lot n°1.

Adoptés.

Chemise n°20

Rapporteur : Madame le Maire,  
en l'absence de Madame PHEULPIN-COQUEL  
Conseillère municipale déléguée

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE

01/520 - Bibliothèque du Faubourg de Béthune - Nouveau plan de financement.

.../...

01/521 - Bibliothèque Municipale - Avenant à la convention relative au Dépôt Légal Imprimeur entre la Bibliothèque Nationale de France et la Ville de Lille.

01/522 - Bibliothèque Municipale - Modification du règlement intérieur.

01/523 - Bibliothèque Municipale - Marché de fournitures de cassettes vidéo et DVD - Lancement d'appel d'offres.

01/524 - Bibliothèque Municipale - Marché de fournitures de disques compacts et cassettes audio  
Lancement de l'appel d'offres.

01/525 - Bibliothèque Municipale - Constitution du fonds documentaire de la Bibliothèque de quartier du Faubourg de Béthune - Marché de fournitures de disques compacts et cassettes audio - Lancement de l'appel d'offres.

01/526 - Bibliothèque Municipale - Adhésion à l'Espace des Sciences.

01/527 - Bibliothèque Municipale - Acquisition de documents anciens et d'artistes - Demande de subvention auprès de l'Etat - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

01/528 - Bibliothèque Municipale - Modification des horaires d'ouverture de la Bibliothèque de quartier de Lille Sud.

01/529 - Bibliothèque Municipale - Contrat Ville - Demande de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

01/530 - Bibliothèque Municipale - Contrat Ville - Investissement de la Médiathèque de Moulins  
Demande de subvention - Admission en recettes - Ouverture du crédit d'emploi.

Adoptés.

Chemise n°21

Rapporteur : Monsieur LENGLET,  
Adjoint au Maire

#### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

01/531 - Relogement des Centres Régional et Départemental de Documentation Pédagogique (CRDP - CDDP) - Choix de l'architecte et lancement de la procédure de travaux.

Adopté.

Chemise n°23

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,  
Adjoint au Maire

#### JEUNESSE

01/535 - Attribution de subventions de fonctionnement à divers organismes FONJEP.

01/536 - Programme d'Animation Jeunesse 2001 - Loisirs des Jeunes dans le Nord - Opération Ville-Vie-Vacances - Attribution de subventions.

.../...

01/537 - Tribunes Jeunes - Convention Ville de Lille-Lille Olympique Sporting Club.

01/538 - Projets Jeunesse Animation - Attribution de subventions.

Adoptés.

#### ANIMATION

01/539 - Soutien à la Vie Associative - Attribution de subventions.

Adopté.

#### FETES

01/540 - Braderie de Lille -Création d'un village départ/arrivée du semi-marathon.

Adopté.

Chemise n°24

Rapporteur : Madame ROUGERIE,  
Conseillère municipale déléguée

#### PROJETS ASSOCIATIFS

01/546 - Aide aux projets associatifs - Attribution de subvention.

Adopté.

Je passe maintenant la parole à Madame Ginette VERBRUGGHE pour une proposition de motion du Conseil Municipal.

Mme VERBRUGGHE - Merci, Madame le Maire.

La situation en Algérie ne peut laisser indifférente la communauté internationale et particulièrement notre ville, lieu de vie d'une population algérienne importante et siège d'un consulat.

La contestation citoyenne menée par la population algérienne doit être relayée ici pour influencer sur le processus de démocratisation là-bas.

C'est pourquoi, Madame le Maire, chers collègues, les groupes de la Majorité municipale et le Groupe Union pour Lille présentent cette motion.

« Les membres de la communauté algérienne de Lille vivent depuis des années dans l'inquiétude face à l'évolution de la situation intérieure de leur pays d'origine.

Les nouvelles demandes d'inscription de jeunes algériens dans nos écoles et l'arrivée à Lille de nouvelles familles témoignent de cette situation de plus en plus insoutenable.

.../...

Après des années d'assassinats aveugles, plusieurs semaines d'émeutes et de manifestations en Algérie, réprimées dans la violence par les forces de sécurité, qui ont tué et blessé gravement des milliers de citoyens, des voix de plus en plus nombreuses des deux côtés de la Méditerranée demandent un soutien urgent de la communauté internationale.

Les élus de la Ville, et avec eux l'ensemble des Lillois, ne peuvent rester sans réaction face à cette situation alarmante et à l'inquiétude qu'elle suscite.

La récente déclaration d'Hubert VEDRINE, Ministre des Affaires Etrangères, sur la profonde légitimité de l'aspiration à de vrais changements qui monte des profondeurs du peuple algérien, se fait aussi l'écho des revendications démocratiques et sociales en Algérie.

Le Conseil Municipal réuni le 9 juillet condamne la répression sanglante comme réponse à des revendications démocratiques et sociales légitimes, encourage le Gouvernement français à soutenir les exigences de justice et de démocratie en Algérie, demande à Madame le Maire de faire part de cette prise de position à la représentation consulaire algérienne à Lille et appelle les Lilloises et les Lillois à manifester leur soutien et leur solidarité à la communauté algérienne. »

Je vous remercie.

Madame le Maire - Chacun peut effectivement apprécier les termes de cette motion au soutien de l'Algérie et des représentants de la communauté algérienne qui vivent sur notre territoire.

Je demande que cette motion puisse être soumise au vote.

(Monsieur BERNARD demande la parole)

On n'intervient pas sur les motions, on passe au vote.

M. BERNARD - Explication de vote.

Madame le Maire - Ce n'est pas la peine, on connaît votre position. Tout à l'heure, nous en avons parlé. Vous votez contre.

M. BERNARD - Non, pas du tout.

Madame le Maire - Alors, allez-y, mais vraiment deux phrases.

M. BERNARD - Je m'étonne déjà qu'une motion qui ne comporte pas d'intérêt communal direct soit présentée. Là, vous faites preuve d'une nouvelle orientation.

Notre position est connue, c'est une non ingérence dans les affaires d'un autre Etat, d'autant que cet Etat s'est battu à son époque pour son indépendance, même si nous avons des liens historiques avec l'Algérie.

Je ne suis pas insensible, contrairement à ce que vous pensez, aux massacres qui ont eu lieu en Algérie. Simplement, j'ai tendance à renvoyer sur le fond l'aveuglement de l'intégrisme islamiste et le totalitarisme de l'Etat musulman.

Comme vous avez bien voulu ne pas nous associer à cette motion, nous ne participerons pas au vote.

.../...

Madame le Maire - Très bien.

En tout cas, je crois que tout ce qui touche des habitants de la ville de Lille nous touche. Et il y a à Lille beaucoup d'hommes et de femmes qui ont leur origine, leur identité, leurs racines en Algérie et beaucoup de leurs enfants.

Nous savons, parce que nous vivons dans la ville, combien ils souffrent actuellement de cette situation.

Nous voulions, et nous l'avons fait à la quasi-unanimité, leur marquer notre solidarité. C'est chose faite et je vous en remercie.

Nous devons faire un petit retour en arrière parce que, finalement, Monsieur RICHIR souhaite intervenir sur la délibération 428 présentée par Monsieur CACHEUX.

Chemise n°12

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,  
Adjoint au Maire

#### URBANISME

01/420 - « Brasserie des Trois Moulins » - Convention de mandat.

01/421 - Opération Arsenal des Postes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.

01/422 - Opération "Centre Commercial Concorde" - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.

01/423 - Opération rue de Cannes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.

01/424 - Opération Exide Europe - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.

01/425 - Opération Bureau de Poste Lille Sud - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.

01/426 - Opération 84, rue de Trévis - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.

Adoptés.

01/428 - Immeuble de Lille Métropole Habitat sis 26 à 46, Bd de Strasbourg («Barre grise Marcel Bertrand ») - Autorisation de démolition.

M. RICHIR - La délibération 428 a trait à l'autorisation de démolition du bâtiment du 26 au 46, bd de Strasbourg, ce qui reste donc de la grande barre dont la première partie, des entrées 2 à 24, a été détruite il y a quelques années.

.../...

Il avait d'ailleurs été prévu que dans un second temps, assez rapidement, la partie allant du 26 au 46 serait démolie et nous prenons la délibération ce soir.

Il s'agit donc de démolir une barre de dix entrées, 191 logements, dont il faut dire, mais on ne va pas en rajouter sur le sujet, que les conditions de vie actuelles y sont extrêmement difficiles, c'est un euphémisme, et que les populations qui y vivent sont certainement parmi celles qui sont les plus en difficultés dans cette ville.

Mais ceci m'amène aussi à penser que, comme cela avait été le cas pour les entrées 2 à 24, les problèmes de relogement seront particulièrement complexes à gérer.

On peut également penser que cette démolition qui, encore une fois, se justifie pour des raisons d'absence totale de qualité de vie urbaine, et c'est le moins qu'on puisse dire, est d'autant plus urgente que le site se trouvera au cœur d'une partie de Lille, capitale européenne de la culture en 2004, puisque ce sera juste à côté de l'Espace Barnum et juste en face de la gare Lille Sud dont on voit la destination qui va être la sienne prochainement. Donc, nous insistons là-dessus.

Tout à l'heure, il y a eu une certaine unanimité, une certaine euphorie, un peu de rêve, sur ce projet Lille, capitale européenne de la culture.

Nous pensons aussi que Lille, capitale européenne de la culture en 2004, c'est être exemplaire dans la dignité pour les personnes qui vivent dans ces lieux.

Nous avons le souvenir des conditions dans lesquelles, à l'époque, s'est terminée la démolition de la barre, cela avait été très difficile, des familles avaient vécu pendant plusieurs mois au 4ème ou au 5ème étage, sans ascenseur, dans des conditions tout à fait inacceptables.

Nous demandons, au nom de l'esprit d'unanimité qui est celui de Lille 2004, que tout soit fait pour que ce projet soit tout à fait exemplaire car l'une des interrogations que nous pouvons tous ensemble avoir ce soir est qu'il est important que Lille 2004 soit la fête pour tous et qu'il n'y ait pas une partie de la population qui reste en arrière de ces festivités.

D'autre part, nous insistons aussi pour que ces quartiers fassent l'objet d'une attention particulière. La culture, c'est la fête mais c'est aussi l'accès au savoir, c'est l'accès à la formation, c'est une vie décente, c'est une vie digne.

Nous voterons bien sûr cette demande d'autorisation de démolition mais nous serons extrêmement attentifs à ce que l'accompagnement se fasse le mieux possible dans la dignité. Nous le demandons ce soir.

Madame le Maire - Je vais laisser la parole à Alain CACHEUX à ce sujet mais, comme vous le savez, c'est l'un des dossiers sur lesquels nous avons le plus insisté pendant la campagne électorale.

Et si nous pensons qu'il faut démolir cette barre du boulevard de Strasbourg, ce n'est pas en rapport avec Lille 2004, c'est parce que les habitants y vivent dans des conditions inacceptables et que rien ne peut être fait pour en améliorer la qualité.

Je retiens ce que vous avez dit mais vous avez employé les termes mêmes que nous avons employés notamment en réunion avec les habitants de Moulins. Nous devons être exemplaires sur le relogement de ces 200 familles.

.../...

Et comme nous savons que beaucoup d'entre elles sont en grandes difficultés, il faut que nous en profitions pour faire en sorte qu'il y ait effectivement plus de mixité sociale dans notre ville et que chacun trouve une solution sans se sentir déraciné alors que beaucoup sont déjà en difficultés.

Je laisse la parole à Alain CACHEUX car les réflexions sur la façon de traiter cette population de manière exemplaire, y compris en réseau avec un certain nombre d'associations, sont tout à fait dans notre esprit et elles ont d'ailleurs déjà été présentées pendant la campagne électorale, dans le quartier de Moulins. Mais nous attendions pour les mettre en pratique qu'une délibération soit prise, c'est-à-dire aujourd'hui même, en Conseil Municipal.

Monsieur CACHEUX.

M. CACHEUX - La préoccupation qu'a exprimée Monsieur RICHIR et que Madame le Maire reprend d'une opération exemplaire est partagée par tous. Je ne peux qu'adhérer à ce vœu.

Simplement deux ou trois éléments sur cette barre dite grise.

D'abord, la simple mise aux normes de sécurité aurait nécessité des travaux de réhabilitation de 200.000 F par logement et n'aurait rien changé aux conditions de vie des habitants.

Si nous avions voulu faire une réhabilitation qui modifie la volumétrie, l'aspect extérieur et donc l'attractivité, c'est 250.000 F au bas mot par logement qu'il aurait fallu réaliser en sachant que ce genre de travaux ne rentre pas dans l'enveloppe traditionnelle de ce qu'on appelle les travaux PALULOS qui sont beaucoup plus à hauteur de 85.000, 90.000 ou 100.000 F.

Et aurions-nous fait cela, sans la moindre marge sur les loyers, que nous n'aurions pas supprimé la réalité d'un terrain très étroit, coincé entre un périphérique extérieur sur lequel il y a chaque jour 140.000 véhicules et un périphérique intérieur, le tout renforcé en terme de coupure urbaine par la ligne du métro.

La solution la plus raisonnable a donc été de faire le choix de cette démolition.

Deuxièmement, si nous avons un peu tardé sur cette barre, c'est aussi parce que l'Office a fait beaucoup d'autres démolitions durant toute la décennie 90. Marie-Noëlle LIENEMANN, lors d'une visite récente à Lille, faisait l'observation que nous avons démarré bien plus tôt que beaucoup d'autres organismes et sans que toujours les services de l'Etat n'aient appuyé notre démarche.

Bien entendu, j'évoque la Tour Marcel Bertrand en 1989, la première partie de la barre grise. Je pourrais ajouter Tolstoï, 18 Ponts, le Bloc Million dans le Sud.

Si le patrimoine de l'Office est resté constant à 18.000 logements durant la décennie 90, ce n'est pas parce que nous n'avons pas construit, nous avons construit environ 100 logements par an, c'est parce que nous avons aussi beaucoup démolit de logements qui étaient obsolètes.

Troisièmement, c'est à partir de cette expérience de démolition/reconstruction que nous avons acquis un certain savoir-faire dans le relogement et dans le lien permanent qu'il faut nouer avec les personnes concernées pour faire en sorte que ce relogement se passe bien.

La meilleure preuve, je pense que c'est l'exemple du Bloc Million à Lille-Sud où non seulement les choses se sont passées sans que le moindre écho n'intervienne, or, en général, quand il y a des échos, c'est que cela se passe mal, mais en plus, les gens qui habitaient ce bloc ont eu plaisir à se retrouver.

.../...

Je me souviens avoir participé il y a un an et demi à un repas à midi, en semaine, où les deux tiers des habitants de ce bloc étaient présents.

La difficulté tient au nombre de personnes, 193 logements et quasiment 193 familles à reloger préalablement à la démolition, tient à quelques cas plus difficiles, ils ne sont pas majoritaires, où la solution, qui se fait toujours en accord avec la famille, je tiens à le dire, est plus difficile à trouver.

Notre problème est d'utiliser au maximum le savoir-faire en liaison -Martine AUBRY le disait il y a quelques instants- avec tous ceux qui peuvent nous aider pour trouver des solutions rapides, ce qui est souvent très difficile compte tenu du caractère un peu long de certains relogements lié à la difficulté de répondre aux demandes légitimes d'un certain nombre de familles.

Voilà ce qu'on va essayer de faire dans les deux ans qui viennent.

Effectivement, ce n'est pas spécifiquement pour les besoins de Lille 2004 que nous démolissons cette barre, même s'il faut reconnaître que l'utilisation du terrain qui est juste à côté aurait pu amener des nuisances supplémentaires aux habitants de la barre grise.

Nous essaierons de faire les choses de manière exemplaire comme, je le pense, Lille Métropole Habitat sait le faire de mieux en mieux dans ses procédures de démolition/reconstruction que le Gouvernement souhaite d'ailleurs amplifier dans les mois et les années qui viennent.

Madame le Maire - Merci bien.

Je mets aux voix la délibération 428.

Qui est favorable ? l'ensemble du Conseil Municipal

Adopté.

01/542 - Réhabilitation de l'Usine Le Blan - Désignation des personnalités compétentes de la Commission d'appel d'offres composée comme un jury.

Adopté.

#### ACTION FONCIERE

01/430 - Triangle des Gares, Avenue Le Corbusier - Achat par la Ville à la SAEM EURALILLE d'un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble dénommé "Le Corbusier".

01/431 - Rétrocession anticipée du local en rez-de-chaussée de l'immeuble sis à Lille 78, rue du Faubourg des Postes.

01/432 - Propriété communale sise à Lille, 21 bis rue Porret - Bail emphytéotique au profit du CAL-PACT pour une durée de 28 ans.

01/433 - Terrains sis à Lille, rue Eugène Vermeersch - Vente par la Ville au profit de Lille Métropole Habitat-OPAC de Lille.

Adoptés.

.../...

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je voudrais me féliciter de la qualité du travail des élus qui ont présenté ces projets ce soir et aussi de la qualité du débat qui a été le nôtre.

Il se trouve qu'il y a eu beaucoup d'unanimité ce soir. Je pense que cela n'enlève rien à la qualité de l'Opposition. Simplement, quand l'intérêt des Lillois et des Lilloises est là, nous savons nous retrouver et personnellement je m'en réjouis.

Ce ne sera pas toujours le cas, raison de plus pour s'en réjouir quand il s'agit de beaux dossiers comme ceux que nous avons vus ce soir, Lille 2004, le LOSC, le patrimoine, l'année de l'eau, l'ensemble des dossiers culturels, les dossiers sur la restauration et les loisirs des enfants des écoles.

Bref, sur tous ces dossiers, et tant mieux, nous avons eu un débat de qualité et nous avons eu un accord. Il n'en sera pas toujours ainsi mais j'espère que la qualité des débats sera toujours la même.

En attendant de vous retrouver le 31 août, ce sera évidemment un très grand plaisir, et le 21 septembre pour le prochain Conseil Municipal, je vous souhaite à tous de bonnes vacances. Je crois que nous les avons tous bien méritées. Je vous rappelle cette date du 31 août qui est importante pour les sénatoriales.

Bonnes vacances à tous et merci.

(Séance levée à 20 h 10).